

CHRONIQUE FRIBOURGEOISE 1990

Elaborée par un groupe de travail de la
SOCIETE D'HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG

Publiée par

LA BIBLIOTHEQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE FRIBOURG
DIE KANTONS- UND UNIVERSITÄTSBIBLIOTHEK FREIBURG

Rédacteur responsable :
Marius Michaud

Edition électronique:
2008

Plan des chapitres et rédacteurs de la *Chronique fribourgeoise 1990*

	Chapitres	Rédacteurs
I.	Faits divers marquants	Michel Charrière
II.	Politique – Justice	Marius Michaud
III.	Economie	Michel Charrière
IV.	Vie sociale	Yvan Duc
V.	Vie religieuse	Patrice Borcard
VI.	Enseignement	François Genoud
VII.	Culture	Jean Dubas
VIII.	Sports	Jean-Pierre Uldry
	Nécrologie	

Sigles des journaux

<i>Evangile et Mission</i>	EM
<i>Freiburger Nachrichten</i>	FN
<i>Fribourg Illustré</i>	FI
<i>Feuille officielle</i>	FO
<i>La Gruyère</i>	G
<i>La Liberté</i>	L
<i>Der Murtenbieter</i>	M
<i>L'Objectif</i>	O
<i>Le Républicain</i>	R

Notice introductive

La *Chronique fribourgeoise* recense les principaux événements de l'actualité fribourgeoise sous toutes ses formes : politique, économique, sociale et culturelle. Vu le foisonnement des événements à retenir, elle est inévitablement sélective et non exhaustive. Les lecteurs sont donc invités à se reporter aussi à d'autres sources imprimées telles la *Freiburger Chronik* (1) ou encore la *Bibliographie fribourgeoise* (2).

Les journaux fribourgeois constituent la source par excellence de la *Chronique fribourgeoise*, le choix d'un journal de référence n'excluant pas pour autant les autres journaux (3).

Afin de faciliter la répartition de la matière entre les chroniqueurs et aussi dans le but d'introduire un élément de lisibilité dans la masse des événements, nous avons renoncé à une seule chronologie au profit de huit chapitres thématiques : Faits divers marquants, Politique-Justice, Economie, Vie sociale-Santé publique, Vie religieuse, Enseignement, Vie culturelle, Sports. Depuis l'année 1990, une rubrique regroupe, en fin de chronique, l'ensemble des notices nécrologiques des différents chapitres.

La *Chronique fribourgeoise* se présente sous forme de notices aussi brèves et précises que possible, classées chronologiquement selon l'ordre des événements. Lorsque la date de l'événement ne peut être définie avec sûreté, les notices sont classées à la date du communiqué de presse ou à celle de leur annonce dans les journaux et autres médias ; depuis 1999, la date du journal ou des journaux de référence figure entre parenthèses carrées, en fin de notice.

La *Chronique fribourgeoise* est précédée, depuis 1991, d'un éditorial qui tente de donner une vue d'ensemble de l'actualité fribourgeoise de l'année écoulée. A partir de 1996, cet éditorial est complété par des résumés propres à chaque chapitre.

Depuis 1997, il existe une version imprimée et une version informatisée de la *Chronique fribourgeoise*. La version informatisée figure intégralement, depuis l'année 1988, date de sa création, sur le site Web de la Bibliothèque cantonale et universitaire (<http://www.fr.ch/bcuf/>). Pour y accéder, cliquez sur « Collections patrimoniales (Menu complet) », « E-Friburgensia », puis « Chronique fribourgeoise ». Cette version permet des recherches détaillées par noms de personnes, noms de lieux et mots-matières.

(1) Les lecteurs de langue allemande trouveront dans le *Freiburger Volkskalender* une « Freiburger Chronik », établie indépendamment de la nôtre. Elle recense les principaux événements pour le canton et la ville de Fribourg, le district du lac et le district de la Singine, du premier août au 31 juillet de l'année suivante. Cette précieuse chronique en langue allemande répertorie également les principaux événements des communes et des paroisses du Lac et de la Singine.

(2) L'accès en ligne via Internet à la *Bibliographie du canton de Fribourg* a été ouvert en mai 2001 (www.fr.ch/bcuf/). Cliquez sur « Collections patrimoniales », puis sur « Bibliographie fribourgeoise ».

(3) Sigles des journaux dépouillés : *Evangile et Mission* (EM), *Freiburger Nachrichten* (FN), *Feuille officielle* (FO), *La Gruyère* (G), *La Liberté* (L), *Der Murtenbieter* (M), *L'Objectif* (O), *Le Républicain* (R).

Editorial *

Par Marius Michaud

Avec l'année 1990, la Chronique fribourgeoise paraît pour la troisième année consécutive.

Par rapport à 1988 et 1989, la formule est pratiquement la même, mis à part quelques améliorations. La plus importante touche à la date de l'événement que l'on avait jugé bon au début de mettre entre parenthèses lorsqu'il s'agissait d'un communiqué de presse ou d'une relation dans les journaux ou autres médias. L'expérience ayant montré la difficulté d'appliquer strictement et clairement cette règle, il a été décidé de renoncer à l'usage des parenthèses dans la colonne de gauche, mais d'ajouter si nécessaire des explications en fin de notice lorsque la date indiquée ne correspond pas à celle de l'événement ou lorsqu'il s'agit d'un communiqué de presse, d'un reportage, d'un commentaire, d'une enquête, d'une rubrique sportive, etc.

Une seconde modification touche aux nécrologies qui apparaissaient les deux premières années dans les Faits divers marquants, ce que d'aucuns regrettaient à juste titre. Ainsi, afin de mieux les sortir des événements touchant fortement le canton, il a été jugé bon de les regrouper, dans l'ordre chronologique, en fin de rubrique, après les "Sports".

Pour ce qui est du contenu, nos efforts tendent à réaliser une unité toujours plus grande, ce qui ne peut se faire que progressivement d'année en année. Les chapitres sont toujours rédigés par les mêmes rédacteurs qu'au départ, à l'exception du chapitre "Vie religieuse" où Patrice Borcard remplace Francis Python qui a dû renoncer à ce travail en raison d'autres obligations professionnelles. Nous le remercions vivement de sa contribution pour les années 1988 et 1989 et souhaitons la bienvenue à son successeur.

Pour l'instant, la diffusion de la Chronique fribourgeoise reste limitée au cercle de la Société d'histoire du Canton de Fribourg. Un petit service de presse a néanmoins été réalisé en 1990 auprès des conseillers d'Etat, des journalistes et des premiers souscripteurs. Vu le coût élevé de l'opération, nous avons par contre renoncé à toute publicité dans les journaux. L'avenir est dans la continuité, l'intérêt de la Chronique s'accroissant sensiblement avec les années. La persévérance et la régularité sont nos meilleurs atouts.

I. Faits divers marquants

Rédaction : Michel Charrière

- 03.01.90 Le tenancier du café de l'Union à La Joux, blesse grièvement son épouse avant de se donner la mort.
- 06.01.90 Un incendie détruit une ferme du XIXème siècle, à La Joux. Elle avait servi de décor à plusieurs scènes du feuilleton télévisé "La Vierge noire". Les dégâts sont estimés à un million de francs.
- 11.01.90 Vol à main armée à la Banque de l'Etat à Flamatt. Butin: 180'000 francs.
- 25/26.01.90 Des rafales de vent provoquent de gros dégâts dans le canton.
- 05.02.90 La commune de La Magne octroie le droit de cité à la nièce de Jean-Claude Duvalier.
- 09.02.90 Un incendie détruit la floconnerie de la Fédération des coopératives agricoles à Fribourg. Les dégâts sont estimés à 10 millions de francs (L 28.4.90 et G 3.5.90).
- 13.02.90 Un incendie détruit le chalet-restaurant de La Vudalla (Gruyères-Molésion).
- 14.02.90 Conséquence des pluies torrentielles qui se sont abattues sur le canton, une ferme et une chapelle sont emportées par un éboulement à Allières (Montbovon). Le locataire de la ferme est tué. Des dégâts importants sont signalés en plusieurs endroits dans le sud du canton. (Voir aussi G du 17.2. ainsi que L 15.12.90 et G. 18.12.90 à propos des travaux de consolidation sur la ligne du MOB).
- 23.02.90 Un ouvrier est grièvement blessé et quatre autres intoxiqués sur le chantier de la STEP de Charmey.
- 25.02.90 Une délégation officielle de la ville de Bulle en route vers la Roumanie est victime d'un accident de la circulation près de Zagreb.
- 26.02.90 Un éboulement sur un chantier cause la mort de deux ouvriers au Crêt.
- 27/28.02.90 Une tempête s'abat sur le canton causant de nouveaux dégâts.
- 03.03.90 Le gardien du Chalet du Régiment découvre que le toit et les combles du chalet ont subi de gros dégâts lors des tempêtes de la semaine écoulée.
- 17.03.90 Un incendie détruit une ferme à Sâles (Gruyère). Dégâts: 800'000 francs.
"La Gruyère" publie le bilan dressé par l'inspecteur en chef des forêts fribourgeoises,

- Anton Brülhart: les tempêtes de février ont abattu entre 60'000 et 70'000 m3 de bois (3,2 millions de m3 pour toute la Suisse).
- 29.03.90 Une charge explosive cause des dégâts à la rue de Zaehringen à Fribourg.
- 13.04.90 Une ferme est détruite par le feu à Onnens. Dégâts: 600'000 francs.
Un incendie détruit une partie de l'usine Cremo à Villars-sur-Glâne causant des dégâts pour près de 40 millions de francs (voir aussi G 19.4. et L. 20.4., 27.4. et 15.5.90).
- 14.04.90 Un incendie détruit un rural à Charmey. Dégâts: 300'000 francs.
- 26.04.90 La Direction des Travaux publics autorise la Société de tir d'Echarlens à effectuer divers travaux. Léon Mornod conteste cette décision qui met en danger le biotope d'Echarlens (voir aussi la conférence de presse du 8.8.90 et celle du 17.12. à propos de l'effet suspensif accordé par le TF au recours déposé contre le projet).
- 27.04.90 La Feuille officielle publie la mise à l'enquête, par la société Alp Spielmannda, de la construction des trois pyramides devant servir de supports à des plaques funéraires sur un alpage de Cerniat. La société est présidée par Franz Aebischer (voir aussi L 10.11).
- 30.04.90 Début de la construction d'une meule pour la fabrication de charbon de bois, dans le bois Comard, à Ecuwillens (voir L et G jusqu'à fin mai).
- 03.05.90 Arrestation, à Fribourg, d'un espion est-allemand inscrit comme étudiant à l'Université (L 24.8 et G. 25.8.).
- 07.05.90 Trois bombes d'exercice sont larguées par erreur dans le lac de Neuchâtel.
- 31.05.90 "La Liberté" annonce que Jean-Pierre Corpataux quittera le Café de l'Union, à Fribourg, le 31.12.90.
- 05.06.90 La Gruyère fait le bilan des dégâts causés aux forêts fribourgeoises lors de l'ouragan des 26/27.2.90. 50'000 m3 de bois ont été abattus par le vent.
- 07/08.06.90 Trombes d'eau sur le bassin lémanique et le sud du canton. La Broye déborde à La Rougève, près de Semsales. (L 12.6.90).
- 30.06.90 Violentes averses de grêle le long des Préalpes fribourgeoises. Les dégâts sont estimés à 12,5 millions de francs (G 12.7.).
- 28.07.90 La population de Broc se souvient de l'incendie qui détruisit une partie du village dans la nuit du 27 au 28 juillet 1890. Une plaquette due à Michel Jordan est éditée pour la circonstance. (L 26.7. et G 26.7.).
- 29.07.90 Un gros orage cause pour plusieurs millions de francs de dégâts dans la région du Moléson, en Haute-Gruyère et en Singine (L et G 30.7. et ss., L 24.8., G 25.8. Bilan dans G du 29.11.).
- 01.08.90 La TSR diffuse la soirée du 1er août organisée à Bulle.
- 07.08.90 Un incendie d'origine probablement criminelle détruit un rural à Fétigny.
- 09/11.08.90 La Gruyère publie des extraits des souvenirs du Dr Arnold Russbach, médecin en Gruyère dans les années 40.

- 11.08.90 Construit pour un groupe de jeunes suisses, dont plusieurs fribourgeois, le drakkar "Vinland" est mis à l'eau sur le Léman. Il devrait effectuer la traversée de l'Atlantique en 1991.
- 16.08.90 "La Liberté" révèle l'existence d'une décharge sauvage au Bry.
- 17/19.8.90 Le 68ème Congrès des Suisses de l'étranger est organisé à Fribourg.
- 18.08.90 Dans le cadre des cérémonies marquant le centième anniversaire du Chemin de fer Jura-Simplon, un train spécial tiré par une locomotive à vapeur fait halte en gare de Fribourg.
- 03.08.90 Reportage de "La Liberté" consacré à Honorine Dématraz-Manzoni, ancienne cuisinière de Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises.
Reportage de "La Gruyère" consacré à Véréne Colliard, fille de Robert Colliard.
- 22.09.90 Découverte du corps de J.-P. Egger, assassiné, à Fribourg.
Un avion de tourisme s'écrase sur le flanc sud de la Dent du Chamois.
- 01.10.90 Assassinat d'une septuagénaire à la gare de Guin. Son auteur, un adolescent, fera des aveux complets le 4 décembre (L 10.12.).
- 11.10.90 Enquête de "La Liberté" consacrée à la Bourgeoisie de Fribourg.
- 18.10.90 Enquête de "La Liberté" sur les graffiti sur les murs de Fribourg.
- 20.10.90 La Liberté révèle que l'actrice Nastassja Kinski et son mari vont quitter Prez-vers-Noréaz pour s'installer à Rome, déçus des démarches administratives exigées par Berne.
- 05.11.90 Des milliers de personnes observent une lueur mystérieuse dans le ciel en début de soirée.
- 23.11.90 Des inconnus volent la corne du rhinocéros au Musée d'histoire naturelle de Fribourg.
- 01.12.90 Un étudiant d'origine zaïroise incarne Saint Nicolas lors du traditionnel cortège dans les rues de Fribourg.
- 04.12.90 "La Liberté" présente le projet de plan catastrophe pour le canton de Fribourg.
- 20.12.90 L'ECAB présente son bilan pour 1990, année record puisque trente millions de francs ont été versés en indemnités.
- 25.12.90 Un incendie cause pour près de 700'000 francs de dégâts aux locaux de l'entreprise Soleil-Vie, à La Tour-de-Trême. Le sinistre a probablement une origine criminelle.
- 27.12.90 Le café de la Croix-Blanche, à Posieux est entièrement détruit par un incendie. Les dégâts s'élèvent à près de trois millions de francs.

II. Politique – Justice

Rédaction : Marius Michaud

- 03.01.90 L'Association fribourgeoise pour la protection des locataires (AFLOCA) et le Parti socialiste cantonal (PS) déposent à la Chancellerie une initiative législative "en vue de l'introduction d'un allègement fiscal pour locataires et propriétaires".
- 06/07.01.90 Le Parti social-démocrate (PSD) diffuse un document intitulé "Quelques réflexions social-démocrates", rédigé par Jean-Bernard Repond, Raphaël Chollet et Félicien Morel.
- 26.01.90 Un recours de droit administratif met en cause la décision prise le 22.11.89 par le Conseil général de Marly d'octroyer la gratuité des frais scolaires aux élèves alémaniques de la commune qui fréquentent les écoles de la capitale.
- 30.01.90 Dans le premier numéro de 1990 de "Zeitlupe", l'organe alémanique du Parti socialiste, le conseiller d'Etat Denis Clerc s'explique sur ses divergences avec le Parti socialiste.
- 05.02.90 Lova Golovtchiner, artiste et animateur à la Radio romande, annonce la formation, en décembre 1989, d'un comité de soutien à Marc Achtari et la sortie d'un livre consacré à cette affaire. De son côté, la direction des programmes de la RSR désavoue les propos tenus par Lova Golovtchiner le 11.12.89 à ce sujet à l'encontre du journaliste Jean-Marc Angéloz.
- 06.02.90 Grand Conseil:
accepte à l'unanimité le décret relatif au subventionnement de la construction, de l'acquisition, de la transformation ou de l'agrandissement des écoles du cycle d'orientation, soit un crédit de plus de 11 millions de francs;
première lecture du projet de loi consistant à intégrer la psychomotricité dans les services auxiliaires de psychologie scolaire et de logopédie;
deuxième lecture de la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire supérieur;
- 07.02.90 Grand Conseil:
première lecture du nouvel article 21 de la Constitution sur les langues: après trois heures de débat, les députés acceptent à l'unanimité le nouvel article 21 proposé par la commission ad hoc: "Le français et l'allemand sont les langues officielles. Leur utilisation est réglée dans le respect du principe de la territorialité. L'Etat favorise la compréhension entre les deux communautés linguistiques".
- 08.02.90 Grand Conseil:
première lecture du projet de loi sur les soins et l'aide familiale à domicile;
accepte en première lecture par 93 voix contre 0 la loi concernant la constitution de la

fondation de droit public cantonal "Bellevue" pour l'accueil de personnes handicapées psychiques et mentales.

- 09.02.90 Grand Conseil:
prend acte et ouvre un débat sur le rapport du Conseil d'Etat sur la compensation des effets de la progression à froid;
décide par 59 voix contre 7 et 28 abstentions de maintenir à cinq membres les cours du Tribunal cantonal, revenant ainsi sur son approbation du 17 février de réduire ce nombre de cinq à trois.
- 13.02.90 Grand Conseil:
première lecture du projet de loi concernant le subventionnement des rénovations de fromageries villageoises;
accepte par 90 voix contre 0 le décret relatif à l'ouverture d'un crédit de 7,5 millions de francs pour la réfection et la reconstruction du réseau routier cantonal.
- 14.02.90 Grand Conseil:
élit par 67 voix sur 102 bulletins rentrés un nouveau trésorier d'Etat en la personne de Daniel Berset;
première lecture de la nouvelle loi sur les rapports Eglises-Etat;
le Conseil d'Etat répond à diverses questions écrites.
- 15.02.90 Grand Conseil:
accepte l'entrée en matière sur un projet de nouvelle loi sur le tourisme et aide de l'Etat;
accepte en première lecture, par 95 oui et deux abstentions, la loi encourageant la construction de logements à caractère social;
décide par 71 voix contre 9 de ne pas faire participer les communes fribourgeoises au subventionnement des installations de chauffage à bois indigène; tout le subventionnement sera donc à la charge de l'Etat;
le Conseil d'Etat répond à deux motions: Louis-Marc Perroud (ps/Villars-sur-Glâne) (spéculation foncière); Claude Schorderet (pdc/Fribourg) (trafic régional).
- 16.02.90 Grand Conseil:
première lecture du projet de loi sur les allocations familiales.
- 20.02.90 Grand Conseil:
prend acte du rapport de la Commission d'économie publique (CEP) consacré à l'affaire des terrains de Beauregard et La Tour-de-Trême acquis par la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat. Le verdict est sévère: ni illégalité ni irrégularité, mais précipitation, légèreté, naïveté.
Le comité de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat, qui ne peut s'exprimer devant le Grand Conseil, tient en fin d'après-midi, à l'initiative de son président, le conseiller d'Etat Félicien Morel, une conférence de presse pour dénoncer les erreurs de la CEP et ses méthodes de travail. Le Grand Conseil considère cette démarche comme inopportune, déplacée, bref comme un affront.
- 21.02.90 Grand Conseil:
débat durant plus de trois heures du rapport de la CEP sur l'affaire de la vente des terrains de La Tour-de-Trême et de Beauregard. Il refuse par 51 voix contre 25, essentiellement socialistes, la motion aux fins de résolution du député Louis-Marc Perroud (ps/Villars-sur-Glâne) demandant la démission du comité de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat. Il accepte par contre à l'unanimité une motion d'ordre présentée par Sylvestre Moret (prd/ Vuadens) et Fernand Beaud (pcs/Fribourg):

le Grand Conseil chargera une commission d'enquête parlementaire de poursuivre l'enquête concernant l'acquisition du bâtiment "Les Mésanges", à Domdidier.

- 11.03.90 Pour la seconde fois, les jeunes de Marly élisent leur Parlement; huit filles et quinze garçons, élus par 20% des 847 votants potentiels. Un jeune sur cinq a voté. Il n'y a pas d'Alémannique parmi les élus.
- 19.03.90 Le Conseil communal de Fribourg accepte une proposition de quatre conseillers généraux demandant que les rues et les places de la capitale soient baptisées, quand l'histoire les a parrainées, en allemand et en français (liste des lieux dans: L 21.3.90).
- 19.03.90 Ouverture à Bulle, du second procès de Marc Achtari, prévenu du meurtre éventuellement de l'assassinat de Marc Frey.
- 26.03.90 "La Liberté" révèle que le restaurant de l'Espérance, à Fribourg, sert depuis sept ans de lieu de rendez-vous régulier à la "Coordination nationale", organe pensant de l'extrême droite suisse.
- 28.03.90 Le comité de la Caisse de pension de l'Etat conteste le Rapport sur les achats d'immeubles de la Caisse de pension de l'Etat et décide de rédiger un mémoire justificatif destiné à la CEP elle-même, au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. Pour sa rédaction, la caisse demande à pouvoir consulter les pièces du dossier, ce que la CEP refuse catégoriquement.
- 29.03.90 Un Comité fribourgeois contre l'Etat fouineur se constitue à Fribourg à l'initiative de Jacques Eschmann (qui en sera le coordinateur) et de Pierre-André Charrière.
- 30.03.90 La Commission d'économie publique (CEP) confirme son refus de ne pas remettre au comité de la Caisse de pension de l'Etat le dossier complet de son enquête sur l'affaire des terrains de Beauregard et de La Tour-de-Trême, décision communiquée à l'intéressé le 23.3.90. Le comité de la Caisse de pension réagit très sèchement et annonce qu'il va d'une part demander au Grand Conseil de se prononcer sur ce refus et, d'autre part, adresser un recours au Tribunal fédéral.
- 01.04.90 Votations fédérales:
1. Initiative populaire du 25 février 1986 "Halte au bétonnage - pour une stabilisation du réseau routier". L'initiative est rejetée par 43'735 non contre 11'245 oui. La participation est de 55'459 votants, sur 136'401 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 40,66%.
 2. Initiative populaire du 2 juillet 1987 "Pour une région sans autoroute entre Morat et Yverdon". Initiative rejetée par 44'423 non contre 10'610 oui, soit une participation de 40,68%.
 3. Initiative populaire du 2 juillet 1987 "Pour un district de Knonau sans autoroute". Initiative rejetée par 42'315 non contre 11'832 oui; la participation est de 40,62%.
 4. Initiative populaire du 2 juillet 1987 "Contre la construction d'une autoroute entre Bienne et Soleure/Zuchwill". Initiative rejetée par 42'496 non contre 11'802 oui, soit une participation de 40,62%.
 5. Arrêté fédéral du 23 juin 1989 sur la viticulture. L'arrêté est accepté par 28'659 oui contre 22'718 non. Participation: 40,60%.
 6. Modification du 23 juin 1989 de la loi fédérale d'organisation judiciaire. La nouvelle formule est rejetée par 26'650 non contre 24'688 oui, avec une participation de 40,39 %.

- 03.04.90 Marc Achtari est reconnu coupable de meurtre et condamné à 10 ans de réclusion par le tribunal criminel de la Gruyère à Bulle. (Sur le déroulement du procès, voir L 17/18, 20, 21,22,23,27,29 et 30.3.90; 3 et 17.4.90).
- 11.04.90 Le Conseil communal d'Estavayer-le-Lac annonce avoir retiré à Riccardo Ferrari la direction du dicastère des routes "en raison d'un manque évident de collégialité".
- 12.04.90 Verdict dans l'affaire du Petit Paradis (voir 24/25.11.89) à Fribourg. La Chambre pénale des mineurs retient l'homicide par négligence et condamne l'apprenti responsable de la mort du requérant d'asile à 6 mois de prison avec sursis, peine accompagnée de diverses mesures.
- 17.04.90 Le tribunal criminel de la Gruyère communique les considérants du jugement condamnant Marc Achtari à 10 ans de réclusion pour meurtre.
- 18.04.90 Ouverture du procès à l'encontre de deux ressortissants suisses devant le tribunal criminel de la Singine, dans l'affaire du naufrage du cargo Lucona, affaire à l'origine d'un scandale politique en Autriche.
- 23.04.90 L'Union syndicale de la ville de Fribourg fête les premiers cent ans de Premier mai à Fribourg. Les trois orateurs conviés à cette occasion sont: Ruth Dreifuss, secrétaire de l'Union syndicale suisse, Jean Steinauer, journaliste habitant Lille, et Claude Macherel, ethnologue enseignant à Paris.
- 24.04.90 Supplément de session du Grand Conseil:
accepte la loi instituant une aide financière en faveur des fromageries villageoises;
assermente une nouvelle députée, Bernadette Lehmann (pcs/Wünnewil);
accepte par 76 voix contre 0 la motion du député Dominique de Buman (pdc/Fribourg) demandant l'abaissement du droit de vote à 18 ans.
- 25.04.90 Grand Conseil:
première lecture de la nouvelle loi sur les améliorations foncières.
Affaire de Belfaux. Le Tribunal criminel de la Sarine, présidé par Pierre-Emmanuel Esseiva, condamne un trafiquant d'héroïne et de cocaïne originaire d'Italie, mais né en Suisse, à trois ans et demi de réclusion et à quinze ans d'expulsion.
- 26.04.90 Les délégués des communes broyardes répondent à une majorité de 42 oui contre 12 abstentions mais sans opposition, au principe du maintien de leur hôpital de district.
Dans un communiqué, le juge d'instruction André Piller affirme que l'incendie de l'usine Cremo est d'origine criminelle.
- 01.05.90 Centenaire du 1er Mai à Fribourg. Quelque cinq cents personnes participent au cortège traditionnel derrière une banderole du peintre Jacques Cesa illustrant la dualité de cette manifestation. L'orateur du jour est le conseiller fédéral René Felber.
Dans le sud du canton, la fête a lieu sur la Place du Marché, à Bulle, et réunit le Cartel chrétien-social Gruyère-Veveyse-Glâne et le Cartel syndical Gruyère-Veveyse.
- 08.05.90 Grand Conseil:
examine les comptes de l'Etat pour l'année 1989. La Commission d'économie publique avance l'idée d'un rabais fiscal de 5% pour tous.
- 09.05.90 Grand Conseil:
première lecture sur le projet de modification de la loi sur l'exercice des droits politiques;
rejette par 52 voix contre 37 la motion Camille Bavaud (ps/Montagny-les-Monts) visant

à favoriser les achats de terres agricoles par les communes au moyen de prêts sans intérêts.

- 10.05.90 Le comité directeur du Parti socialiste fribourgeois annonce officiellement la démission du conseiller d'Etat socialiste Denis Clerc. "Je ne me considère plus comme membre du Parti socialiste fribourgeois", a écrit Denis Clerc au président de la section de Corpataux/Rossens du PSF. Cette décision met fin à 24 ans d'activité du conseiller d'Etat socialiste au sein du PSF qu'il a présidé à deux reprises.
- 10.05.90 Grand Conseil:
première lecture de la loi sur les allocations familiales;
examine les comptes de l'Etat pour 1989;
accepte par 73 voix contre 0 la motion d'Irmgard Jungo (prd/Guin) visant à une utilisation plus intensive du sol dans les zones à bâtir.
- 11.05.90 Grand Conseil:
rejette la motion Louis-Marc Perroud visant à protéger les locataires contre la spéculation: par 53 voix contre 37 pour les autorisations de vente, et par 45 voix contre 35 pour les annulations de vente;
accepte le postulat Raphaël Chollet demandant la création d'un fonds destiné à l'aide directe à l'achat de terrains:
accepte par 77 voix contre zéro (21 abstentions) la motion Claude Schorderet (pdc/Fribourg) sur le trafic régional;
octroie trois crédits routiers, dont l'un de 22 millions de francs pour la RN 1 qui représente le dixième des travaux.
- 13.05.90 Grand Conseil:
première lecture du projet de nouvelle loi sur le tourisme;
la directrice des Travaux publics Roselyne Crausaz répond à diverses motions touchant à la protection et à l'aménagement des eaux de surface et des eaux souterraines.
- 15.05.90 Grand Conseil:
refuse par 56 voix contre 37 une motion Josef Vaucher (ps/Tavel) visant à élaborer une loi sur la formation continue;
accepte avec 101 voix, soit à l'unanimité et sans opposition ni abstention, le crédit destiné à la construction du futur Collège du Sud.
- 16.05.90 Grand Conseil:
examine en première lecture la loi sur les soins et l'aide familiale à domicile;
vote, par 87 voix contre 0, le décret sur l'agrandissement de l'Ecole d'infirmières de la route des Cliniques, à Fribourg, soit un crédit de 17,7 millions de francs à l'Etat, dont 5 millions pour transformer le bâtiment existant et construire un nouveau bâtiment adossé au premier.
- 17.05.90 Grand Conseil:
poursuit l'examen de la nouvelle loi sur le tourisme;
approuve en seconde lecture, par 83 voix contre 0, l'article 21 de la Constitution cantonale (langues officielles) qui met le français et l'allemand à égalité dans le respect du principe de territorialité;
accepte, par 52 voix contre 24, l'octroi de la naturalisation à la nièce de l'ex-dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier, qui a obtenu le droit de cité dans la commune de La Magne;
accepte, par 61 voix sans opposition, mais avec 7 abstentions, le rapport de la commission chargée d'examiner la gestion du Tribunal cantonal;
première lecture du projet de loi corrigeant les effets de la progression à froid;
décide, en seconde lecture, par 63 voix contre 12, deux modifications de la loi sur

l'exercice des droits politiques: 10 la répartition des sièges au Grand Conseil à chaque législature en prenant pour base la dernière statistique de la population légale officiellement publiée; 20 l'élection tacite des préfets, ainsi que des conseillers d'Etat en cas d'élection complémentaire;
prend connaissance de diverses motions et interpellations.

- 18.05.90 Grand Conseil:
le député Raphaël Chollet (psd/Prez-vers-Noréaz) affirme dans une interpellation que le président de la CEP, Gérald Gremaud, aurait fait l'objet d'une procédure en soustraction fiscale, déclaration qui fait beaucoup de bruit dans le contexte de l'affaire des terrains de Beauregard;
admet, par 71 voix contre 0, la validité de l'initiative de l'AFLOCA et du Parti socialiste pour un allègement fiscal pour locataires et petits propriétaires;
accepte par 86 voix contre 0 une modification de la loi sur les communes stipulant que les paroisses fribourgeoises n'auront plus l'obligation de tenir deux, mais une seule assemblée par année.
- 19/20.05.90 Le Tribunal cantonal et le Ministère public de la Confédération rejettent les deux plaintes pénales déposées par Jacques Fasel contre la Sûreté fribourgeoise (L 19/20.5.90).
- 30.05.90 Grand Conseil:
accepte la nouvelle loi sur les améliorations foncières;
accepte la nouvelle loi modifiant la loi du 7 juillet 1972 sur les impôts cantonaux;
accepte la loi modifiant la loi du 18 février 1976 sur l'exercice des droits politiques;
accepte par 59 oui, mais 30 abstentions, la motion Louis-Marc Perroud (ps/Villars-sur-Glâne) concernant la diminution de la charge fiscale des bas et moyens revenus;
accepte par 57 voix contre 28, et 12 abstentions, la motion Erwin Jutz.et (ps/Schmiten) relative à l'imposition des cessions de droits d'emption;
accepte par 44 oui contre 32 non la motion Raphaël Chollet (psd/Prez-vers-Noréaz) concernant l'augmentation de l'impôt sur les gains immobiliers;
rejette par 52 non, 20 oui et 25 abstentions l'introduction d'un impôt sur l'augmentation de la valeur d'un bien-fonds consécutive à un changement d'affectation. :
- 01.06.90 Le Tribunal de Tavel condamne Erwin Egger et Greta j Fischer, impliqués dans l'affaire du Lucona, à respectivement trois et deux ans et demi de prison pour faux dans les titres et tentative d'escroquerie. (Voir aussi L 18-25.4; 1,2, 15, 18,22,23/24,25,29.5.90).
- 05.06.90 Le directeur des Routes staviacoises, Riccardo Ferrari, fait savoir par lettre au Conseil communal d'Estavayer qu'il démissionne de l'Exécutif "avec effet immédiat".
- 07.06.90 Le Parti socialiste staviacois décide de quitter le Conseil général jusqu'aux prochaines élections, suite à l'éviction de Riccardo Ferrari.
- 10.06.90 Le correspondant fribourgeois de "La Suisse" révèle les conclusions du Conseil d'Etat, suite au rapport rendu par le juge cantonal Pierre Corboz (pdc) dans l'affaire des conseillers communaux de Domdidier. Le Conseil d'Etat blanchit les trois membres de l'Exécutif, mais le préfet de la Broye Pierre Aeby rejette ce rapport qu'il qualifie de "remplissage de papier". (Voir aussi L 11.6.90).
- 10.06.90 Le Conseil d'Etat publie son rapport final dans l'affaire de Domdidier et confirme sa décision en conférence de presse.
- 12.06.90 Raphaël Rimaz, directeur de la Justice, donne une conférence de presse; il se dit révolté par la décision du Conseil d'Etat dans l'affaire de Domdidier et réclame la production des procès-verbaux fournis au juge Corboz pour établir son rapport.

- 18.06.90 Affaire de Domdidier. Le Conseil général de Domdidier veut tourner la page et critique vivement la presse "salissante".
- 26.06.90 Cinq ans après le procès de Willy Neuhaus, le Tribunal de la Sarine condamne le témoin principal à un mois de prison avec sursis pour faux témoignage.
- 27.06.90 Affaire de Domdidier. Le Conseil d'Etat désavoue les déclarations faites par Raphaël Rimaz (voir 12.6.90) et l'accuse d'avoir violé le principe de la collégialité gouvernementale (voir l'enquête de la L 28.6.90).
Les délégués de trente-six communes glânoises se prononcent en faveur du maintien pur et simple des hôpitaux de district.
- 03.07.90 Dans un communiqué, le Parti socialiste fribourgeois demande que toute la lumière soit faite dans l'affaire de Domdidier.
Le Conseil d'Etat nomme Anne Colliard-Guisolan procureur général du canton.
- 06.07.90 Affaire de Domdidier. Alexis Gobet et Dominique de Buman, respectivement président et secrétaire du Parti démocrate-chrétien (PSD) contre-attaquent et répondent au communiqué du PSF (voir 3.7.90) par un autre communiqué.
- 12.07.90 Affaire de Domdidier. Camille Bavaud (ps/Montagny-les- Monts) et Louis-Marc Perroud (ps/Villars-sur-Glâne) déposent une interpellation parlementaire en huit questions où ils demandent la publication du dossier et une nouvelle enquête.
- 03.08.90 La "Feuille officielle" no 31 du 3.8.90 annonce le retrait de l'initiative législative visant à la protection du patrimoine religieux du canton de Fribourg, déposée à la Chancellerie d'Etat le 14.11.84.
- 18.08.90 Le quotidien lausannois "Le Matin" révèle que Félicien Morel, directeur des Finances, a déposé une plainte pénale contre le syndic de Bulle et député au Grand Conseil Gérald Gremaud (Voir 18.5.90).
- 23.08.90 Le Tribunal fédéral rejette le recours de Mme Maria Theresia Zurrion-Krummenacher et confirme la décision du Conseil d'Etat dans l'affaire du procès-verbal de Schmitten (voir 24.10.89 et L 1/2.9.90).
- 27.08.90 Une convention met fin à la querelle intestine qui minait le Parti libéral fribourgeois depuis plusieurs années. Louis Gapany, conseiller général et co-fondateur du Parti en 1982, conserve son mandat et sa carte de parti, mais renonce à son fauteuil de membre du comité cantonal.
Le conseiller communal Gérald Gremaud, qui était au coeur de l'affaire de Domdidier, quitte l'Exécutif diderain avec effet immédiat.
- 28.08.90 La "Deutschfreiburgische Arbeitsgemeinschaft" (DFAG) et la Communauté romande du Pays de Fribourg (CRPF) tiennent une conférence de presse commune en prévision de la votation du 23.9. sur l'article 21 de la Constitution.
- 03.09.90 Mis en cause par le préfet Pierre Aeby à propos de son rapport d'enquête sur l'affaire de Domdidier, le juge cantonal Pierre Corboz tient conférence de presse et annonce qu'il a déposé plainte le 21 août pour diffamation auprès du procureur général.
- 06.09.90 Lors d'une conférence de presse, la Société de médecine du canton de Fribourg critique Médiplan 89 et regrette de ne pas avoir été consultée par l'Etat.

- 12.09.90 Les membres de l'Exécutif staviacois présente au Conseil général un rapport de 29 pages dans le cadre de l'affaire Ferrari. Le démissionnaire quant à lui remet en fin de séance son propre dossier aux journalistes présents.
- 17.09.90 La Cour de cassation pénale du Tribunal cantonal rejette les deux recours interjetés dans l'affaire de la bière au cyanure. Elle confirme ainsi le jugement rendu le 3.4.90 par le Tribunal criminel de la Gruyère et ordonne l'arrestation du pharmacien.
- 18.09.90 Marc Achtari se rend spontanément à la police romontoise. Affaire Riccardo Ferrari. Le Conseil d'Etat rejette la plainte administrative ainsi que le recours déposés respectivement les 23 et 25.5.90 par Riccardo Ferrari contre le Conseil communal d'Estavayer qui se dit satisfait de cette décision.
- 18.09.90 Grand Conseil:
examine le projet de loi sur les soins et l'aide familiale à domicile.
- 19.09.90 Grand Conseil:
première lecture du projet de loi sur les rapports Eglises-Etat.
- 20.09.90 Grand Conseil:
examine le rapport et les comptes 1989 de la Caisse de prévoyance de l'Etat. En dépit d'un vaste "déballage de rancoeurs", le Grand Conseil approuve les comptes de la caisse par 59 voix contre 18 (essentiellement socialistes) et 23 abstentions;
accepte la nouvelle loi sur le tourisme.
- 22.09.90 Le "Blick" révèle que le DMF a démis de ses fonctions, en raison du mauvais climat régnant dans l'école, le colonel Gabriel Kolly, commandant de l'ER d'armuriers 281, à Worblaufen. (Voir L et G du 6.11.90 et L 21.12.90 lorsque le DMF blanchit le col. Kolly de toute accusation).
[Ajout du 18.12.2007 : Suite au recours déposé auprès du DMF, le juge instructeur a conclu que le colonel Gabriel Kolly n'avait commis aucune infraction pénale ou disciplinaire dans sa fonction de commandant. De son côté, le Conseil fédéral a reconnu que les articles de presse étaient fallacieux et précisé, en réponse à une question écrite du conseiller national Bernard Rohrbasser, que la mise en congé décidée par le DMF n'avait aucun rapport avec le comportement du commandant à l'égard de la troupe et était une mesure neutre (L 22/23.12.1990). Dans son édition du 24.04.1992, le "Blick" a présenté ses excuses à M. Kolly.]
- 23.09.90 Résultats des votations dans le canton de Fribourg: Votation populaire fédérale:
1. Initiative populaire du 1er octobre 1987 "Pour un abandon progressif de l'énergie atomique". L'initiative est rejetée par 25'717 non contre 23'248 oui, soit par 52,5% de non contre 47,5%de oui. Le nombre de votants s'élève à 49'876 sur un total de 137'412 électeurs inscrits, soit une participation de 36,08%.
2. Initiative populaire du 23 avril 1987 "Halte à la construction de centrales nucléaires (moratoire). L'initiative est acceptée par 26'340 oui contre 22'686 non, soit par 53,7%de oui contre 46,3%de non; le nombre de votants est de 49 899, soit une participation de 36,31%.
3. Arrêté fédéral du 6 octobre 1989 relatif à un article constitutionnel sur l'énergie. L'arrêté est massivement accepté par 35'706 votants contre 12'383, soit par 73,7% des votants, avec une participation de 36,24%.
4. Modification du 6 octobre 1989 de la loi fédérale sur la circulation routière. Elle est acceptée par 31'500 oui contre 17'113 non, soit avec 64,6% des votants; la participation est de 36,29%.
Votation populaire cantonale:
1. Décret du 17 mai 1990 concernant la révision de l'article 21 de la Constitution

- cantonale (langues officielles). L'article est accepté par 39'500 oui contre 7'701 non, soit une confortable adhésion de 83,69% des votants sur un total de 49'438; la participation est de 36,11%.
2. Décret du 15 mai 1990 relatif à l'acquisition du terrain et à la construction des bâtiments destinés au Collège du Sud, à Bulle. Le décret est massivement accepté par 38'032 oui contre 9'790 non, sur un total de 49'453 votants; la participation s'élève à 36,12%.
3. Décret du 16 mai 1990 relatif à l'agrandissement des écoles d'infirmières et d'infirmiers en soins généraux et assistants. Il est encore plus triomphalement accepté que le précédent avec 43'223 oui contre 5'176 non; la participation est de 36,14%.
- 23.09.90 Premier tour des élections communales partielles en ville d'Estavayer-le-Lac. Le mot d'ordre à voter blanc du Parti socialiste est largement suivi. Joseph Borcard obtient 123 voix et Riccardo Ferrari 70. (Sur l'affaire Ferrari, voir aussi L 21/22.4.90, 22.5.90, 29.5.90, 6.6.90, 8.6.90, 13.9.90, 19.9.90).
- 25.09.90 Le procès pénal de la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg (CHF) s'ouvre devant le Tribunal criminel de la Sarine, présidé par Nicolas Ayer, mais l'absence d'un seul des huit accusés oblige le tribunal à le renvoyer temporairement.
- 26.09.90 Grand Conseil:
accepte la loi concernant les rapports entre les Eglises et l'Etat;
accepte en vote final par 81 voix contre 0 la nouvelle loi sur les allocations familiales;
rejette par 71 voix contre 31 la motion de Louis-Marc Perroud (psj/Villars-sur-Glâne) demandant la nomination d'une commission d'enquête spéciale sur l'achat des "Mésanges" à Domdidier.
- 27.09.90 Grand Conseil:
adopte à l'unanimité, par 96 voix sans opposition et 2 abstentions, la loi sur les soins et l'aide familiale à domicile;
première lecture de la nouvelle loi sur l'octroi de bourses d'études et de prêts;
accepte par 97 voix sans opposition et 2 abstentions la loi sur la prophylaxie et les soins dentaires scolaires.
- 28.09.90 Les défenseurs du pharmacien Marc Achartari et le procureur général du canton de Fribourg annoncent au Tribunal cantonal un double recours contre le jugement du 17.9.90 de la Cour de cassation pénale.
- 28.09.90 Grand Conseil:
examine en première lecture un projet de loi visant à octroyer une aide financière directe aux partis politiques qui participent aux élections cantonales et fédérales;
première lecture du décret du Conseil d'Etat visant à accorder le droit de vote à 18 ans sur le plan cantonal.
- 01.10.90 Démis de ses fonctions, le commandant fribourgeois de l'école de recrues des armuriers de Worblaufen (BE), Gabriel Kolly, dépose un recours administratif contre cette décision.
- 03.10.90 Le procès de la Caisse hypothécaire reprend devant le Tribunal criminel de la Sarine et donne lieu à de nouvelles escarmouches procédurières.
- 03.10.90 Grand Conseil:
entrée en matière et première lecture de la nouvelle loi sur la police; accepte la loi portant reconnaissance de la Communauté israélite du canton de Fribourg.

- 04.10.90 Grand Conseil:
revient sur sa décision du 8 mai d'accorder aux contribuables fribourgeois un rabais fiscal de 5% sur les impôts payés en 1990;
accepte par 42 oui contre 22 non et 29 abstentions la proposition de Jean-Louis Castella (pdc/ Albeuve) concernant l'enquête sur les achats des terrains de Beauregard et de La Tour-de-Trême de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat: le comité de la caisse n'aura pas accès aux pièces du dossier, mais pourra communiquer par écrit à la Commission d'économie publique ses questions, remarques et observations sur ledit rapport et les erreurs constatées.
En fin de séance, Félicien Morel, président du comité de la caisse, annonce à la presse le dépôt d'un recours au Tribunal fédéral portant sur la légitimité de pouvoir consulter les pièces du dossier.
- 05.10.90 Le Préfet de la Broye Pierre Aeby annonce aux citoyennes et citoyens de Montet (Broye) réunis en assemblée extraordinaire la soumission de leur commune à une administration exceptionnelle (mise sous tutelle) en raison d'une situation financière et administrative en constante dégradation.
- 09.10.90 La défense tente de renvoyer une nouvelle fois le procès de la Caisse hypothécaire en demandant la récusation de l'expert et le retrait de son rapport du dossier.
- 10.10.90 Le Tribunal criminel de la Sarine récuse la requête des avocats de la défense. Le procès de la Caisse hypothécaire peut enfin avoir lieu avec la lecture de l'acte d'accusation.
- 14.10.90 Election complémentaire au Conseil communal d'Estavayer-le-Lac. Joseph Borcard est élu avec 210 voix sur 444 électeurs. Son adversaire, le socialiste Riccardo Ferrari, dont la démission avait entraîné cette élection, en obtient 63.
- 18.10.90 Un forum organisé par Georges Emery, du PDC Beauregard lance l'idée d'un Parlement des jeunes à Fribourg. Seule une quinzaine d'entre eux répondent à l'appel.
- 22.10.90 Le Conseil général de Fribourg vote le plus important crédit de son histoire, soit 75 millions pour la reconstruction et extension de la station d'épuration des Neigles.
- 22.10.90 "Le Matin" et "24 heures" révèlent que le Tribunal fédéral a rejeté le recours du journaliste Pierre Pauchard, condamné pour diffamation dans l'affaire de la Police des étrangers. Le journaliste annonce son intention de porter le cas devant la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg.
- 25.10.90 Suite à un recours de la conseillère générale Colette Rodi Jaquier (ps), le préfet Hubert Lauper annule la décision du Conseil général de Marly accordant la gratuité de l'enseignement pour les écoliers alémaniques. C'est la première application du nouveau droit des langues après la votation du 23.9.90 introduisant le principe de la territorialité.
- 30.10.90 Le Conseil communal de Marly décide de recourir contre la décision du préfet de la Sarine du 25.10.90 considérant comme illégale la décision du Conseil général d'offrir l'écolage à ses enfants germanophones suite à la votation du 23.9.90.
- 05.11.90 Le Département militaire fédéral clôt l'enquête ouverte contre le colonel Gabriel Kolly (voir 22.9.90), mais le colonel demandera réparation pour le tort moral subi.
Suite au recours déposé auprès du DMF, le juge instructeur conclura que le colonel Gabriel Kolly n'avait commis aucune infraction pénale ou disciplinaire dans sa fonction de commandant. De son côté, le Conseil fédéral reconnaît que les articles de presse étaient fallacieux et précise, en réponse à une question écrite du conseiller national

Bernard Rohrbasser, que la mise en congé décidée par le DMF n'a aucun rapport avec le comportement du commandant à l'égard de la troupe et était une mesure neutre. [voir La Liberté du 22/23.12.1990]

- 08.11.90 Les "Freiburger Nachrichten" annoncent que Thomas Fleiner, professeur de droit à l'Université de Fribourg et habitant Marly, a recouru contre la décision du préfet Hubert Lauper concernant la gratuité scolaire accordée aux enfants alémaniques accomplissant leur scolarité en allemand à Fribourg (voir 25.10.90).
- 10.11.90 Les délégués du Parti socialiste fribourgeois (PSF) tiennent leur congrès annuel ordinaire à La Tour-de-Trême. Ruth Lüthi, présidente cantonale, est réélue. Les délégués fixent également les objectifs pour les élections de 1991: récupérer les deux sièges au Conseil d'Etat, maintenir et renforcer la députation au Grand Conseil, défendre le siège du Conseil des Etats et reprendre un deuxième siège au Conseil national.
- 13.11.90 Grand Conseil:
examine le budget de l'Etat pour 1991;
adopte par 54 voix contre 19 et 30 abstentions une motion aux fins de résolution de Bernard Pillonel (pdc/ Matran) désapprouvant l'arrêt du Tribunal fédéral concernant le retrait des crucifix de l'école primaire de Cadro au Tessin et souhaitant le maintien du statu quo en ce qui concerne le canton de Fribourg.
- 12-14.11.90 "La Liberté" publie une enquête sur les conditions de détention dans les prisons fribourgeoises de district (L 12, 13 et 14.11.90).
- 14.11.90 Grand Conseil:
approuve par l'unanimité les fusions de Morlens-Vuarmarens (89 à 0) et Altavilla-Morat (87 à 0);
accepte en deuxième lecture, par 91 voix contre 0, le projet de loi d'aide aux partis politiques.
- 15.11.90 Grand Conseil:
poursuit l'examen du budget 1991;
adopte en deuxième lecture, par 82 voix contre 0, la nouvelle loi sur la police cantonale.
- 16.11.90 Grand Conseil:
vote un crédit d'étude de 750'000 francs pour doter le canton d'une installation de radiothérapie moderne et performante ainsi que d'un appareillage à résonance magnétique;
approuve par 93 voix sans opposition un projet de décret permettant de subventionner la construction de patinoires dans le canton de Fribourg;
accepte, 66 voix sans opposition, mais avec 31 abstentions, l'octroi de subventions aux crèches et garderies;
le conseiller d'Etat Hans Baechler répond au postulat de Philippe Chautems (udc/ Lugnorre) relatif à l'établissement d'un cadastre des surfaces forestières pour tout le canton;
- 20.11.90 Grand Conseil: Matinée d'élections pour 1991:
Président: Joseph Deiss (pdc/Barberêche), élu avec 106 voix sur 112 bulletins distribués;
1ère vice-présidente: Rose-Marie Ducrot (pdc/Châtel-Saint-Denis), élue avec 87 voix sur 116 bulletins rentrés;

2ème vice-président: Pierre Boivin (prd/Fribourg), élu avec 71 voix sur 111 bulletins;
Présidence du Tribunal cantonal: Paul-Xavier Cornu (prd), élu par 95 voix sur 115 bulletins;
approuve par 83 voix contre 1 (17 abstentions) la motion de Moritz Boschung (pdc/Guin) demandant au Conseil d'Etat, contre son gré, de déposer auprès du Conseil fédéral une initiative cantonale pour des subventions fédérales au bilinguisme.

- 21.11.90 Grand Conseil:
élit au Conseil d'administration des Entreprises électriques fribourgeoises le député PDC Jean-Pierre Dorthe ainsi que le député socialiste Camille Bavaud;
réélit par 77 suffrages sur 113 bulletins rentrés le juge cantonal Pierre Corboz; le juge suppléant Dominique Dreyer obtient 100 voix sur 113 bulletins;
approuve par 69 voix contre 14 une motion socialiste invitant la Banque de l'Etat de Fribourg à renoncer le plus longtemps possible à une nouvelle hausse du taux hypothécaire;
vote un crédit d'étude d'un million pour la réfection complète du tablier du pont de Pérolles;
vote par 109 voix contre 0 une motion urgente de cinq députés demandant de rattraper d'urgence le retard dans le paiement des subventions aux STEP;
rejette par 34 voix contre 21 (35 abstentions) la motion de Louis Duc (udc/Forel) concernant l'élimination du bétail;
approuve par 103 voix contre 0 un crédit de 9,7 millions de francs, dont 5,9 à la charge du canton, pour l'équipement des forêts domaniales.
- 22.11.90 Grand Conseil:
examine en première lecture la nouvelle loi sur les établissements publics et la danse.
- 22.11.90 La "Deutschfreiburgische Arbeitsgemeinschaft" dépose un recours contre la décision du préfet de la Sarine de ne plus autoriser la gratuité de l'enseignement en allemand pour les écoliers de Marly.
- 23.11.90 Grand Conseil:
accepte par 65 oui, 4 non et 30 abstentions, la motion du député Emmanuel de Reyff (pdc/Fribourg) demandant l'élaboration d'une loi habilitant l'Etat à octroyer des subsides lors de situations particulières;
accepte par 43 voix contre 20 le postulat Simon Rebetez (ps/ESSERT) demandant au Conseil d'Etat "une véritable stratégie de l'éducation à l'environnement";
examine en première lecture la loi sur les bourses d'études;
accueille une délégation du Parlement de Hongrie en visite à Fribourg.
- 26.11.90 Le collège électoral - qui regroupe le Conseil d'Etat et le Tribunal cantonal - élit au Tribunal d'arrondissement de la Sarine deux nouveaux juges de langue allemande.
- 27.11.90 Grand Conseil:
accepte la loi modifiant la loi du 15 mai 1979 portant règlement du Grand Conseil;
rejette par 65 voix contre 39 deux motions John Clerc (ps/Fribourg) et Raphaël Chollet (psd/Prez-vers-Noréaz) visant à publier les transactions immobilières et leur prix.
- 28.11.90 Grand Conseil:
approuve par 86 voix contre 0 une motion d'ordre du député Camille Bavaud (ps/Montagny-1es-Monts) exigeant du gouvernement le versement immédiat, soit en février 1991, des subventions aux stations d'épuration des eaux qui accusaient un sérieux retard;
accepte par 52 voix contre 44 la motion de quatre députés demandant une meilleure

protection des eaux de surface et souterraines;
répond à la question écrite du député John Clerc (psi Fribourg) demandant la désignation d'un délégué aux questions européennes à Fribourg. Le gouvernement répond qu'il a confié cette tâche à l'Office cantonal de développement économique; rejette par 52 voix contre 27 la motion du député Raphaël Chollet (psd/Prez-vers-Noréaz) demandant l'accès aux rives des lacs et rivières conformément à la loi. accepte par 60 voix contre 16 la motion du député Jean-Pierre Rollinet (ps/Romont) visant à attribuer aux communes une part du produit des droits d'entrée sur les carburants.

- 29.11.90 Les conseillers d'Etat Denis Clerc et Félicien Morel et le juge cantonal Jacques Curt y expriment leur "désaccord" face à l'élection de deux nouveaux juges de langue allemande au Tribunal d'arrondissement de la Sarine (voir 26.11.90), rompant ainsi le principe de la collégialité gouvernementale.
- 04.12.90 Le Conseil d'Etat diffuse une réponse en cinq points au communiqué de deux de ses membres au sujet de l'élection de deux juges alémaniques au Tribunal de la Sarine.
- 05.12.90 Suite à une seconde vision locale ordonnée par le Tribunal fédéral qui avait accepté le recours en la matière, le préfet de la Singine Urs Schwaller décide que, finalement, la "route à Rime" ne sera pas détruite.
- 06.12.90 Le comité de la Caisse de prévoyance de l'Etat présente à la presse, à Grangeneuve, un mémoire explicatif de 90 pages sur les achats de terrains à Beauregard et à La Tour-de-Trême.
- 18.12.90 Affaire de Domdidier. La tentative de conciliation arbitrée par le préfet de la Glâne, René Grandjean, entre Pierre Aeby et Pierre Corboz échoue. La plainte du second contre le premier est maintenue et sera transmise au juge du 4ème ressort du Tribunal cantonal.
- 19.12.90 Le Conseil d'Etat présente à la presse la nouvelle classification des fonctions de l'Etat.
- 22.12.90 Les socialistes moratois déposent un recours auprès du Conseil d'Etat contre la décision du Conseil communal de Morat déclarant irrecevable leur initiative communale sur "L'avenir de la Vieille-Ville" et les problèmes de circulation.

III. Economie

Rédaction : Michel Charrière

- 10.01.90 Enquête de "La Liberté" sur les constructions illégales dans le district de la Gruyère.
- 15.01.90 Le groupe japonais Nippon Seiko K.K. rachète le groupe britannique UPI qui avait lui-même racheté, en mars 1989, les Usines industrielles du roulement Bulle SA (WIB).
- 16.01.90 Enquête de "La Gruyère" sur le marché immobilier après la série de hausses des taux hypothécaires.
- 19.01.90 L'entreprise Liebherr à Bulle annonce la sortie du 10'000ème moteur diesel de ses ateliers, production qu'elle avait commencée en 1984 pour les machines de chantier. A ce jour, l'entreprise a investi 84 millions de francs à Bulle où elle occupe environ 360 personnes. .
- 27.01.90 "La Gruyère" annonce que la Banque de l'Etat de Fribourg augmente le taux des nouvelles hypothèques de 6 1/2 à 7 1/2%. Le taux des anciennes hypothèques est maintenu à 6%. Le taux de l'épargne augmente de 4 à 4% au 1.2.90.
"La Liberté" présente le projet de rénovation et de réaménagement de la gare CFF de Fribourg. 24 millions y seront investis.
- 30.01.90 Enquête de "La Gruyère" sur les projets de parkings en ville de Bulle.
- 01.02.90 Matrabois, menuiserie à Matran, annonce des difficultés et la recherche d'un acquéreur. Les salaires de janvier n'ont pas été payés. La pratique des prix trop bas explique ces difficultés.
- 03.02.90 Enquête de "La Liberté" sur la situation des stations fribourgeoises de ski.
- 14.02.90 Réunion à Rossens, l'UDC du canton de Fribourg exprime sa déception en matière de politique agricole, regrettant que la paysannerie soit très mal défendue à Berne.
- 19.02.90 Enquête de "La Liberté" sur l'affaire des terrains de Beauregard à Fribourg.
- 20.02.90 La Direction des télécommunications de Fribourg marque le 100'000ème raccordement au réseau du téléphone par une petite manifestation.
Enquête de "La Liberté" sur le développement de la commune de Rossens.
- 27.02.90 Dossier de "La Liberté" à propos du centième anniversaire du téléphone à Fribourg.
- 01.03.90 Brève enquête de "La Liberté" à propos du projet Rail 2000 entre Vauderens et Villars-sur-Glâne.

- Assemblée annuelle de l'Association des fermiers fribourgeois à Courtepin. Taxation des domaines et des alpages, prix des terres et des locations, résiliations abusives des baux à ferme et baisse de l'effectif de l'association sont les principaux thèmes abordés.
- 03.03.90 "La Liberté" présente le dernier numéro paru de "Conjoncture fribourgeoise" publié par l'Office de statistique et qui révèle un tassement de la construction et du marché immobilier et l'optimisme mesuré des industriels du canton.
- 09.03.90 La FOBB présente les résultats d'une enquête consacrée à la situation des travailleurs clandestins.
- 10.03.90 Réouverture de la cave à fromage d'alpage de La Tzintre à Charmey.
- 13.03.90 Enquête de "La Liberté" consacrée à Anthony Guyot, doreur-apprêteur-encadreur.
- 14.03.90 L'assemblée des anciens élèves de l'Ecole de laiterie de Pérolles-Grangeneuve réunie à Guin exprime l'incertitude des fromagers face à l'Europe et au GATT et regrette les difficultés de recrutement d'apprentis fromagers.
Le directeur des GFM, André Genoud, présente les lignes du développement des transports en commun fribourgeois au seuil de l'an 2000.
- 16.03.90 L'Association fribourgeoise des syndicats de sélectionneurs élit Michel Schmutz, de Romont, pour succéder à Pierre Piller à sa présidence.
Chômage technique à Boxal SA à Fribourg en raison d'une baisse de l'écoulement de la marchandise.
- 19.03.90 "La Liberté" révèle les démarches d'une société anonyme cherchant à exploiter une partie des gravières de Grandvillard. .
- 21.03.90 Assemblée de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie qui célèbre son 75ème anniversaire en 1990.
- 22.03.90 Enquête de "La Gruyère" à propos du développement bloqué de la zone industrielle de Courgevaux.
- 30.03.90 Matrabois licencie ses trente employés avec effet immédiat et ferme l'usine.
L'assemblée des délégués de l'UPF prend connaissance du projet de fusion de son organe, "Agri-Journal", avec "Terre romande" et de l'achèvement, pour 1991, des nouveaux locaux de la Chambre d'agriculture à Granges-Paccot. André Remy succède à Francis Brodard à la direction de la Chambre.
- 03.04.90 Réunis en assemblée extraordinaire à La Roche, les actionnaires de la Société des remontées mécaniques de la Berra SA acceptent un plan d'assainissement pour sauver la société de la faillite (pour Charmey, voir G 22.3.).
- 05.04.90 Les PTT inaugurent un espace Télécom à la poste principale de Fribourg.
Bulle. Assemblée générale de la Société des producteurs de lait d'alpage, fabricants du gruyère de montagne.
- 06.04.90 La direction des GFM met à l'enquête la dernière version du projet de gare routière de Fribourg.
- 07.04.90 "La Liberté" révèle que Pro Fribourg fait opposition à la demande de démolition des bâtiments de l'ancienne brasserie de Beauregard en raison de l'intérêt architectural qu'ils présentent.

- 08.04.90 Assemblée annuelle de l'Association cantonale fribourgeoise des maîtres coiffeurs à Charmey.
- 10/11.04.90 20ème exposition de vaches laitières des races tachetées noire et rouge à Bulle.
- 18.04.90 Les délégués de l'Association Glâne-Veveyse constituée en région LIM prennent connaissance du programme de développement élaboré par des groupes de travail. Une assemblée d'agriculteurs décide de constituer une coopérative contre la spéculation foncière. Le comité contre les injustices foncières est actif depuis 1977 mais ses moyens sont limités. Lors de son assemblée, la Société coopérative "Laiterie de Gruyère" découvre l'avancement du projet de développement de la fromagerie-démonstration de Pringy.
- 19.4.90 Le groupe de télécommunications ASCOM, à Berne, annonce 1000 licenciements. Le canton de Fribourg serait peu touché par la mesure.
- 20.04.90 Réunie en assemblée, l'Association Fribourg-Nova Friburgo apprend les difficultés qui frappent la fromagerie-école de Nova-Friburgo, victime du marasme économique brésilien. Tiba SA inaugure son nouveau siège administratif romand à Villars-sur-Glâne et présente son projet de centre commercial au Petit-Moncor.
- 23.04.90 Le Tribunal civil de la Sarine prononce la faillite de Matrabois.
- 25.04.90 L'UPF organise une journée d'information sur l'élevage de volaille par les paysans, élevage dont le WWF souhaite l'implantation en zone artisanale ou industrielle des localités. Assemblée des délégués de l'UCAM. Le recrutement d'apprentis et la répartition des contingents de main-d'oeuvre étrangère entre les cantons constituent les principaux soucis de l'association. Lors de son assemblée générale des actionnaires, la Société Coop-Molésou prend connaissance des résultats satisfaisants des magasins et dépôts et de la fusion prochaine avec Coop-Broye et Coop-Fribourg. La nouvelle société groupera 43 points de vente pour un chiffre d'affaires de 200 millions de francs.
- 26.04.90 André Uebersax est nommé directeur de la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie.
- 27.04.90 Inauguration de la nouvelle centrale de distribution Coop à Givisiez. Fondée le 19.2.1865 à Fribourg, la Banque de la Glâne et de la Gruyère fête ses 125 ans lors de l'assemblée générale des actionnaires.
- 28.04.90 L'assemblée des actionnaires du Télécabine Charmey-Les-Dents-Vertes accepte de réduire le capital social de la société de 3,7 millions à 740'000 francs.
- 03.05.90 Assemblée de la Conférence cantonale de la construction à Fribourg. Fondée en 1978 et tombée en léthargie dans les années 80, la CCC a repris ses activités en septembre 1989. Elle souligne le recul de l'activité du bâtiment dans le canton, situation attribuée à l'augmentation des taux hypothécaires et aux mesures fédérales urgentes. L et G révèlent que le Tribunal fédéral a rejeté le recours de la société Dodona SA contre un arrêté du Conseil d'Etat refusant une prolongation d'un permis de construire. Cette décision met un terme au projet de dépôts d'hydrocarbures à Sâles (Gruyère). Lors de son assemblée tenue à Neyruz, la Coopérative pour l'écoulement du bétail enregistre la situation difficile du marché du bétail.

Sibra présente ses résultats, satisfaisants, pour l'année 1988-1989. La sortie du cartel de la bière est ainsi justifiée. Le Conseil d'administration dément les rumeurs de tentative de prise de contrôle ou de vente du groupe.

- 04.05.90 Inauguration des bâtiments de la filiale suisse de Michelin, à Givisiez.
L'industriel Schmidheiny dément chercher à prendre le contrôle de Sibra Holding SA. La Société fribourgeoise d'économie alpestre tient son assemblée annuelle à Planfayon.
Le Tribunal fédéral publie un arrêt confirmant le refus du Département fédéral de l'Intérieur d'autoriser le déboisement de 8000 m² de forêt pour doubler une piste de ski au Lac-Noir.
Lors de l'assemblée des actionnaires du Centre touristique Gruyères-Moléson-Vudalla, les mauvais chiffres des années passées, dus à des hivers sans neige, incitent la société à prévoir le renforcement du tourisme d'été.
A Charmey, la Société de développement nomme Walter Schüpbach à la présidence en remplacement de Jean-Pierre Repond qui devient directeur de l'Office du tourisme, poste nouvellement créé.
- 06.05.90 Dans un communiqué de presse, Villars Holding SA annonce l'amélioration de ses résultats pour 1989, comparés à ceux de 1988.
- 07.05.90 L'Union régionale fribourgeoise de la FCTA présente son nouveau secrétaire, André Clément de Marly, qui succède à Paul Bugnard.
- 08.05.90 Fondation, lors d'une assemblée tenue à Mézières, d'une Coopérative de solidarité paysanne contre la spéculation foncière, présidée par Martin Chatagny, de Corserey.
- 09.05.90 L révèle que des bruits de fermeture courent à propos de Boxal SA à Fribourg. Les 150 emplois seraient menacés.
L'assemblée, à Fribourg, de la S.A. du vacherin fribourgeois constate la reprise des ventes en 1989 après une chute due à la listéria.
- 10.05.90 La Banque de l'Etat de Fribourg porte le taux des anciennes hypothèques de 6 à 6,5% au 1er juin.
Boxal SA annonce que l'entreprise fermera son usine de Fribourg à fin novembre 1990, licenciant 150 employés. La décision a été prise le 8 mai. L'usine a été fondée en 1929.
- 12.05.90 Ouverture de la nouvelle gare routière GFM à Bulle.
- 15.05.90 Les participants au 8ème Congrès mondial de la pie rouge font halte dans le canton de Fribourg.
- 16.05.90 Réunie en assemblée à Bulle, la Chambre immobilière fribourgeoise s'inquiète de la hausse des taux hypothécaires et estime inutiles les arrêtés fédéraux urgents pour lutter contre la spéculation foncière.
- 17.05.90 Une trentaine de responsables politiques lorrains sont reçus par les GFM en Gruyère lors d'un voyage d'études consacré aux lignes de chemin de fer secondaires. Les GFM assisteront techniquement la modernisation des lignes dans les Vosges.
L'assemblée générale de la Société du Comptoir de Bulle décide que la troisième édition du comptoir aura lieu en 1993.
Démolition de la gare de Bulle, érigée en 1868. La nouvelle gare sera inaugurée en 1992.

- 18.05.90 Le Tribunal fédéral publie un arrêt admettant un recours de Cremo SA contre le règlement genevois sur la distribution du lait par quartier.
- 19.05.90 Inauguration, à Châtel-sur-Montsalvens, d'un complexe comprenant une épicerie, des logements et des locaux communaux.
- 21.05.90 Lors de l'assemblée générale des actionnaires du groupe Sibra Holding à Lausanne, on évoque la récente OP A sur le groupe et la vente des terrains de Beauregard (voir aussi L 28.4.).
- 22.05.90 Annonce de la vente de Polysar International au groupe allemand Bayer AG. Le personnel de Polysar Fribourg ne devrait pas être touché par la transaction. Cremo SA présente es projets de développement à la presse. L'enquête sur l'incendie du 14 avril n'a apporté aucun élément nouveau.
- 22.05.90 La Société des hôteliers fribourgeois fête ses 50 ans à Morat.
- 22/27.05.90 Le 13ème Comptoir de Romont accueille plus de 40'000 visiteurs.
- 25.05.90 Le préfet de la Sarine ordonne la démolition immédiate des bâtiments de l'ancienne brasserie Beauregard. La démolition est marquée par quelques incidents le 31.5.
- 29.05.90 Assemblée des Cafetiers, restaurateurs et hôteliers fribourgeois, au Crêt. René Vuichard, président de la section de Fribourg, n'est pas reconduit dans ses fonctions de premier vice-président cantonal.
- 30.05.90 Conférence de presse du groupe Waro. La présentation du super-marché qui s'ouvrira à Bulle en octobre 1990 est suivie d'un débat sur le développement de la région. Inauguration du Centre Coop agrandi et rénové à Estavayer-le-Lac.
- 31.05.90 L'assemblée générale de l'Union fribourgeoise du tourisme, tenue à Romont, enregistre les excellents résultats du tourisme dans le canton.
- 01.06.90 Inauguration, à Moléson-sur-Gruyères, du chalet de la Chaux-Dessous comprenant une fromagerie d'alpage à vocation touristique et un commerce de produits régionaux. Enquête de L sur le projet de déménagement du Comptoir de Fribourg à Granges-Paccot.
- 02.06.90 Interrompu au début du siècle, le marché du printemps est à nouveau organisé à La Villette. G publie les résultats et les perspectives du secteur fribourgeois de la construction: après 1989 qui fut exceptionnelle 1990 devrait rester bonne.
- 05.06.90 Le conseil communal de Fribourg reçoit un projet immobilier transformant le quartier de Beauregard.
- 06.06.90 Enquête de L sur un projet de métro et l'avenir des transports en ville de Fribourg.
- 07.06.90 Pour marquer le 25ème anniversaire de son implantation à Fribourg, la SBS crée une fondation destinée à soutenir la recherche dans les domaines de l'intégration européenne ou des relations internationales de la Suisse.

- 08.06.90 Enquête de L sur la situation de Rail 2000 dans la Glâne.
Réunis à Bulle, les actionnaires des GFM enregistrent les bons résultats de l'entreprise pour 1989. Michel Ansermet et Gérard Ruffieux sont nommés sous-directeurs.
- 09.06.90 Témoin de l'histoire du quartier, l'épicerie Brülhart, au 26 de l'avenue de Beauregard à Fribourg, met la clef sous le paillason (L 24.7. et Construire 15.8.).
Enquête de G sur la production de graines germées à La Tour-de-Trême.
Fondation, à Fribourg, de l'Association suisse des vendeurs d'automobiles.
L présente le projet de nouveau dépôt qui sera construit par les CFF et les GFM à la gare de Fribourg.
- 11.06.90 L'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Caisse d'épargne et de prêts d'Ependes approuve la reprise des actifs et passifs de la Caisse par la Banque de l'Etat de Fribourg.
- 12.06.90 Présentation à la presse d'une expertise de l'Institut d'écologie appliquée de Darmstadt (RFA) selon laquelle la centrale nucléaire de Mühleberg ne répondrait pas aux exigences actuelles de sécurité.
- 16.06.90 Fondation de la Confédération fribourgeoise du travail, présidée par Huguette Amantini.
- 18.06.90 L révèle que les EEF et Condensateurs Holding SA ont décidé de ne pas reconduire leur contrat collectif d'assurance-maladie pour leurs employés actifs et retraités.
- 20.06.90 Publication de la liste des sites retenus par les directeurs des Travaux publics pour le stockage des déchets stabilisés et dans laquelle figurent Lully, Vallon et Wallenried.
Inauguration de la nouvelle usine de Samvaz SA, à Châtel-Saint-Denis (L 23.6.).
- 21.06.90 Les EEF célèbrent leur 75ème anniversaire. Un livre dû à Nicole Zimmermann retrace l'histoire des EEF (L 19.6.).
- 22.06.90 Inauguration des nouveaux locaux de l'entreprise LM Echafaudages SA, à Riaz.
- 23.06.90 La Fédération fribourgeoise d'apiculture fête ses 75 ans.
- 25.06.90 Le projet présenté par l'Atelier d'architecture Gérald Dupasquier & Yves Murith, à Bulle, pour le plan de quartier du hameau d' Agy, à Granges-Paccot, a été retenu par le jury du concours organisé par les promoteurs.
- 26.06.90 Conserves Estavayer SA présente ses nouvelles installations limitant les émanations de NO2.
L présente un projet d'agrandissement du magasin Jumbo à Villars-sur-Glâne.
L'entreprise Cafag révèle qu'elle a acquis une usine dans les Vosges et créé une société pour la distribution des produits du groupe.
- 27.06.90 La Société de développement de la Gruyère adopte de nouveaux statuts. Pierre Cottier succède à Henri Steinauer à la présidence.
Une manifestation marque le 50ème anniversaire de la station de mesures des PTT à Châtonnaye.
- 28/29.06.90 La 75ème assemblée générale de la Société suisse des mensurations et améliorations foncières se tient à Charmey.

- 02.07.90 Une manifestation est organisée à Matran pour marquer le 10ème anniversaire de l'arrivée du gaz naturel à Fribourg.
- 05.07.90 Enquête de G sur les oppositions du WWF-Fribourg à la construction de halles d'engraissement de volailles en zone agricole.
Enquête de L sur les stages suivis par des Polonais dans des entreprises fribourgeoises partenaires de l'agriculture.
- 09.07.90 Le comité cantonal de l'UPF exprime les inquiétudes des paysans fribourgeois face à la politique céréalière fédérale et appuie le système des paiements directs envisagé dans le cadre d'une nouvelle politique agricole.
La FCTC dénonce les violations de la loi sur le travail sur le chantier de l'entreprise Cartier à Villars-sur-Glâne.
- 12.07.90 G publie les bons résultats du groupe Liebherr pour 1989.
- 14.07.90 Dans un entretien publié par L, Georges Gillon, de la Conférence cantonale de la construction, indique que le secteur de la construction enregistre les premiers indices d'une baisse d'activité.
L révèle que la FOBB demande la mise en faillite de l'entreprise de construction D. Ducommun en raison des arriérés de salaires estimés à 300'000 francs. Sur 45 employés, 39 sont des immigrés clandestins.
- 19.07.90 Enquête de G consacrée à Nicolas Macheret, facteur de clavecins, à Bulle.
- 19/20.7.90 Inspection de 74 alpages de la zone du Motélon par la Société fribourgeoise d'économie alpestre.
- 24.07.90 Enquête de L sur la situation des femmes travaillant sur les alpages fribourgeois.
- 25.07.90 Dernier vestige de la fabrication de la bière Beauregard, à Fribourg, la cheminée de la brasserie est dynamitée.
L annonce le succès remporté par les vins vulliérais pour leur cinquième participation au concours international de Ljubljana, en Yougoslavie.
L révèle le conflit qui oppose les époux Grünig, armaillis au Grosser Aettenberg, à leur propriétaire Fritz Binggeli. Se plaignant des conditions de travail et d'estivage, le couple Grünig sera licencié le 28.7. (L 25 et 30.7.).
- 27.07.90 Premier article d'une série consacrée par L aux anciennes routes dans le canton de Fribourg (voir aussi L 3.8., 10.8., 17.8.).
- 01.08.90 Christian Ayer, de Fribourg, prend ses fonctions de secrétaire permanent de la Délégation des finances et des deux commissions des finances de la Confédération.
L révèle que 200 personnes devront libérer leur appartement au Schönberg d'ici 14 mois.
- 04.08.90 G présente le projet de nouvelle laiterie-fromagerie à Romont.
- 10.08.90 Enquête de L sur la façade de l'entreprise Cartier à Villars-sur-Glâne.
Publication dans la Feuille officielle d'un plan visant à créer une zone de délassement d'importance cantonale permettant, en particulier, la création d'un terrain de golf sur les communes de Corserey, Mannens-Grandsivaz et Torny-le-Grand.

- 13.08.90 La section fribourgeoise de l'UDC organise une conférence de presse à Alterswil pour exprimer ses craintes face aux négociations mondiales du GATT et à l'avenir de la paysannerie.
- 14.08.90 Enquête de G sur l'utilisation de l'énergie solaire dans certains chalets d'alpage.
- 17.08.90 L'Office cantonal du contrôle des prix publie un communiqué dénonçant le non-affichage des prix par les cafetiers-restaurateurs et rappelant aux consommateurs leur droit d'être clairement informés.
L informe que l'agriculture trouve de plus en plus difficilement des apprentis. L'Institut agricole de Grangeneuve attribue ce phénomène à la bonne situation de l'économie et aux structures des entreprises agricoles souvent trop petites pour encourager les investissements.
- 18.08.90 Enquête de L sur l'utilisation de l'énergie solaire à Grangeneuve.
G annonce la fermeture, à fin septembre, de la filiale bulloise de Progestion SA, agence immobilière.
- 20.08.90 Ouverture, à Grangeneuve, du 17ème Séminaire international d'études sur la formation professionnelle et l'enseignement en agriculture.
- 22.08.90 L publie un bilan intermédiaire sur les récoltes en 1988-1990.
- 23.08.90 L'ATS révèle que, contrairement aux raisons invoquées pour justifier la fermeture de l'usine Boxal SA, à Fribourg, le marché des aérosols est en pleine croissance et le groupe Aluisse envisage de gros investissements en Hollande et en France (voir aussi L du 8.10.).
- 24.08.90 L confirme que le comité du Comptoir de Fribourg a décidé d'installer le comptoir à Granges-Paccot.
- 31.08.90 Le préfet de Moudon, Maurice Tombez, et la Communauté régionale de développement de la Broye fribourgeoise et vaudoise interviennent auprès des conseils d'Etat des cantons de Fribourg et de Vaud. La démarche a pour objet le retard pris par la construction de la N1 entre Morat et Yverdon, retard dû à la Confédération qui ne verse pas les crédits nécessaires.
- 01.09.90 L révèle que le dernier numéro paru du Bulletin du Service de statistique de l'Etat de Fribourg confirme la baisse de la construction au deuxième trimestre 1990. Le 4.9, le même Service décrit un ralentissement de la croissance économique générale du canton.
L'entreprise Mobel Miirki, à Hunzenschwil (AG), rachète les actions de Romandie Confort SA dont le siège est à Bulle.
G publie les résultats de l'évolution de la population du canton en 1989: avec une augmentation de 4162, le canton compte 204'328 habitants.
- 06.09.90 Inauguration d'Electrobroc, centre d'information et de démonstration sur l'énergie et l'électricité créé par les EEF dans le cadre de leur 75ème anniversaire.
Pour protester contre la politique de l'Office fédéral de l'agriculture, les membres de l'UPS boycottent une vente aux enchères à Estavayer-le-Lac.
- 08.09.90 La Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie célèbre son 75ème anniversaire à Broc.

- 13.09.90 Publicitas-Fribourg fête le 100ème anniversaire de son installation dans le canton.
- 20.09.90 Dans un communiqué de presse, Edouard Gremaud, conseiller d'Etat directeur de l'Economie, et la Conférence cantonale de la construction font savoir que, face au ralentissement de l'activité de la construction, l'Etat augmentera les travaux publics.
- 24.09.90 Lors de sa 50ème assemblée générale, à Crésuz, la Société des hôteliers fribourgeois constate avec satisfaction une augmentation des nuitées de 35% en 10 ans.
- 24.09.90 Publication, dans le Bund de Berne, d'une annonce mettant en vente les terrains de la Faye à Givisiez. Le projet de "Cité du futur" de Bernard Vichet et Rodolphe Lüscher est remis en cause.
- 26.09.90 Une manifestation, à Vallon, marque l'achèvement du plus grand remaniement parcellaire du canton (6 communes, 2125 hectares et 16 millions de francs investis).
- 28.09/07.10.90 Le 15ème Comptoir de Fribourg a moins de succès que les précédents et n'accueille que 88 000 visiteurs.
- 29.09.90 Premier concours régional d'élevage du bétail tacheté rouge au Châtelard, organisé par les 19 syndicats d'élevage pie rouge du district de la Glâne.
- 04.10.90 A Fribourg, le marché hebdomadaire du mercredi retrouve la place Georges Python.
- 06.10.90 Assemblée de la Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg romand à Sâles (Gruyère). Marcel Demierre cède la présidence à Gaston Menoud. Président de la Direction centrale, Fredy Walker invite les caisses locales à se regrouper voire à fusionner.
Succès des désalpes à Charmey, Albeuve et Semsales.
- 06/07.10.90 Traditionnel marché-concours du petit bétail à Bulle.
- 11.10.90 L révèle que les planteurs de tabac de la Broye ont perdu plus de la moitié de leur récolte à cause des conditions météorologiques. La situation est d'autant plus grave que les industriels souhaiteraient se débarrasser de la production indigène dont la qualité est moindre et le prix plus élevé que le tabac étranger.
- 13.10.90 Enquête de L sur les différences de prix de l'essence dans les stations-service en ville de Fribourg.
- 15.10.90 Une pétition en faveur de nouvelles variantes de bretelles d'accès à la N1 au Lowenberg est remise au président du gouvernement cantonal (voir aussi L 19.10 et le rejet de la pétition par le Conseil d'Etat le 7.11.).
- 17.10.90 Le Conseil fédéral approuve le plan directeur cantonal. Le canton de Fribourg est cependant invité à compléter les dossiers jusqu'en 1993.
- 18.10.90 G souligne le manque d'intérêt du canton de Fribourg pour le tourisme rural.
- 19.10.90 La société Nestlé SA, à Vevey, annonce la fermeture définitive de l'usine Guigoz à Vuadens pour 1991. Les locaux seront mis en vente.
- 21.10.90 La société Parking des Alpes SA à Fribourg fait part de ses difficultés financières (L 30.11.).

- 24.10.90 Inauguration du nouveau marché Waro, à Bulle.
Inauguration du nouveau centre de quartier du Schönberg, à Fribourg.
- 24/25.10.90 L et G révèlent les projets d'implantation d'entreprises de Jürg Staübli à Vuadens où une septantaine d'emplois seraient créés. La Fonderie de Fribourg sera désaffectée pour laisser la place à des commerces et des bureaux.
- 27.10.90 L révèle que l'entreprise de construction et de génie civil Satar SA, à Bulle, menace une partie de son personnel de licenciement en raison de la conjoncture difficile dans le bâtiment. L'inquiétude est moins grande dans les autres entreprises du sud du canton. Le 3.11. Satar SA fait savoir qu'elle n'a procédé à aucun licenciement mais qu'elle a informé son personnel du renouvellement incertain des contrats de travail pour 1991.
- 30.10.90 Enquête de G sur l'entreprise Engranat SA, à Orsonnens, productrice d'engrais biogénétique et de terreau (voir aussi L 14.11. et G du 17.11 sur le même sujet). Lors de l'inauguration d'une nouvelle ligne GFM desservant 9 communes dans la région du Gibloux, les autorités cantonales présentent la politique des transports et l'ouverture d'autres lignes.
- 02.11.90 Succès du premier marché-concours organisé à Bulle par les Clubs de jeunes éleveurs de bétail pie rouge et pie noire.
Les dirigeants de l'UPF font le point sur l'agriculture fribourgeoise et présentent un guide pour les employeurs de main-d'oeuvre étrangère.
- 06.11.90 Dans une conférence de presse, le groupe Condensateurs de Fribourg présente le bilan mitigé de la situation de l'entreprise (voir aussi L du 14.11. sur la réaction des employés de Metar SA concernés par les licenciements envisagés).
- 08.11.90 L révèle que Sarina Intérieur licencie dix employés de la menuiserie de l'entreprise.
- 12.11.90 Soirée d'information organisée à Botterens à propos du projet de terrain de golf à l'extrémité du lac de la Gruyère, projet contesté par la LFPN et une partie de la population.
- 15.11.90 Les FN révèlent que, avec des comptes présentant un découvert de 1,7 millions de francs, le Syndicat agricole de Morat est menacé de faillite.
Le Syndicat du livre et du papier et la FOBB dénoncent la pression croissante que les employeurs exercent sur leur personnel.
Une table ouverte organisée par le PDC de la Gruyère, à Bulle, réunit une soixantaine de personnes à propos du rôle de l'Office cantonal de l'aménagement du territoire.
- 16.11.90 L'assemblée générale de Lignum, communauté fribourgeoise d'intérêt pour l'usage et les professions du bois.
L présente les grandes lignes du plan directeur du district du Lac en consultation jusqu'au 19.2.1991.
- 20.11.90 3ème assemblée générale de l'Association fribourgeoise d'économie forestière, au Lac-Noir.
- 21.11.90 La police cantonale, l'Office cantonal pour la protection de l'environnement et le Laboratoire cantonal des toxiques tirent la sonnette d'alarme face aux pratiques illégales constatées à plusieurs reprises dans le canton en matière d'élimination des déchets toxiques.

- 23.11.90 La manufacture de pantalons Angéloz SA à Romont annonce sa fermeture et le transfert de sa production à l'étranger. 50 emplois sont supprimés (voir L 30.11. sur les réactions).
Assemblée générale de la Fédération fribourgeoise de la tachetée noire à Vuisternens-devant-Romont. Jacques Chavaz, directeur de la Fédération suisse, succède à Roland Singy à la direction cantonale.
- 26.11.90 Pose de la première pierre du Centre informatique de Villars-sur-Glâne. Construit par les PTT, le centre est devisé à 100 millions de francs et sera achevé en 1994.
- 28.11.90 Les délégués des communes de la Haute-Sarine adoptent le programme d'investissements de détail pour la période 1990-1994.
- 29.11.90 La Compagnie financière Michelin, dont le siège est à Granges-Paccot, tient deux assemblées des actionnaires à Fribourg. La situation et l'avenir de la compagnie sont favorables.
- 03.12.90 Inauguration de la nouvelle cave du Château de Mur, entièrement rééquipée à la suite de la mésaventure du millésime de 1988.
- 04.12.90 L'assemblée communale de Vuadens accepte de vendre 20'000m² de terrain au prix de 95 francs le m² au promoteur Jürg Staübli. Ce dernier projette d'y installer trois entreprises et de créer une septantaine d'emplois.
- 10.12.90 L consacre un dossier à Bernard Vichet, industriel et promoteur immobilier.
- 13.12.90 G publie un dossier à propos du projet d'héliport à Grandvillard (voir aussi Let G 1.12 et L 12.12).
- 15.12.90 Une manifestation organisée par Franz Weber à Estavannens contre le projet d'héliport à Grandvillard tourne à l'affrontement avec les partisans de l'héliport. Le préfet de la Gruyère prend position contre Franz Weber (voir la réaction de la commune d'Estavannens dans L et G 29.12).
- 17.12.90 Le conseil général de Domdidier refuse d'adhérer à l'Association des communes de la Broye pour le plan directeur régional par 17 non contre 2 oui. D'autres communes broyardes prennent la même décision lors de leur assemblée.
- 19.12.90 La Banque de l'Etat de Fribourg décide de porter de 6,5% à 7% le taux des anciennes hypothèques dès le 1.3.1991. Le taux de l'épargne augmente de 3/4% et, dès le 24.12., les taux des bons de caisse de 1/2 %.
- 21.12.90 Sibra et Feldschlössen annoncent la signature d'une lettre d'intention sur la fusion de la production, de la distribution et de la commercialisation des produits des deux groupes.
- 27.12.90 L révèle que l'entreprise de construction Jean Pasquier SA, à Bulle, s'est alliée en février 1990 avec SOGEA, grand constructeur français, pour fonder la Sotraso. La nouvelle société franco-suisse vise les tunnels projetés ces prochaines années en Suisse (Rail 2000, Grande-Dixence, Simplon et Gothard).
Parution du dernier numéro d'Agri-journal/Freiburger Bauer, organe de l'UPF, édité depuis 1920, et qui fusionne avec La Terre romande pour devenir, dès le 10.1.1991, Agri-hebdo.

- 28/30.12.90 Exposition cantonale de poules, lapins, pigeons, organisée à Domdidier par la Fédération fribourgeoise d'aviculture, cuniculture et colombophilie.
- 29.12.90 L révèle que les frères Marc et Yvan Bossy, de Villarimboud, ont remporté la finale suisse du jeu "Management Game 90" organisé par le magazine Bilan.

IV. Vie sociale

Rédaction : Yvan Duc

- 04.01.90 Le home médicalisé de Domdidier, encore en travaux, accueille ses premiers pensionnaires. L'inauguration est prévue pour avril.
- 08.01.90 Le tenancier de la Maison du peuple, à Fribourg, n'accepte plus les ressortissants turcs et yougoslaves, les drogués et les anciens détenus. Cela suscite un tollé dans les rangs de l'Union syndicale et du parti socialiste de la ville, membres de la société coopérative de l'hôtel-restaurant du Faucon. (Enquête dans: L 8.1.90, p. 9).
- 10.01.90 Un Collectif de lutte contre le racisme se crée à Fribourg. On y trouve SOS-Racisme, le parti socialiste, Ecologie et solidarité, des organisations d'immigrés, des éducateurs du Release, des chrétiens et des syndicats. Absents: la droite et les Eglises catholique et réformée.
- 12.01.90 La section fribourgeoise de l'Organisation pour la cause des femmes présente le programme d'une campagne contre la violence quotidienne dont sont victimes femmes et enfants. Les thèmes des 12 soirées proposées sont le viol, l'inceste, les femmes battues et le harcèlement sexuel au travail.
- 13.01.90 La dernière fabrique fribourgeoise de cercueils, à Rosé, a transféré sa production au Portugal, où la main-d'oeuvre est meilleur marché. (Enquête dans: G 13.1.90, p. 7).
- 24.01.90 Du fait de l'épidémie de grippe sévissant un peu partout en Europe, l'Hôpital cantonal de Fribourg n'arrive plus à loger convenablement tous ses patients. Certains sont installés dans les couloirs ou les salles de bains. (Enquête dans: L 24.1.90, p. 13).
- 25.01.90 Depuis un an existe à Bulle un centre "Weight Watchers", un club d'origine américaine pour les gens ayant des problèmes de poids. Le centre de Bulle, chaque mardi, connaît un gros succès. (Enquête dans: G 25.1.90, p. 7).
- 30.01.90 Les clochards de la ville de Fribourg écrivent une lettre à "La Liberté" pour se déclarer peu enchantés par le projet de local que la commune compte mettre à leur disposition dès l'hiver prochain.
- 03.02.90 Quelque 300 personnes participent à Fribourg à une séance d'information sur les abus sexuels à l'encontre des enfants, organisée par l'Institut de formation systématique.
- 09.02.90. Un nouveau foyer pour demandeurs d'asile, le premier jamais construit par l'Etat de Fribourg, est inauguré dans la capitale cantonale. Il peut accueillir, près de la Poya, 84 personnes et est déjà entièrement occupé.

- 16.02.90 "SOS-Racisme Fribourg" annonce l'ouverture d'une permanence antiraciste, baptisée "Maison des potes", dans la capitale cantonale.
- 17.02.90 Un millier de personnes visitent "Le Manoir" de Givisiez, un home simple capable d'accueillir 50 personnes âgées. Ses portes s'ouvrent une semaine plus tard.
- 25.02.90 Après avoir quasiment déserté le Bourg et la Neuveville, le carnaval des Bolzes, à Fribourg, est menacé dans son dernier bastion: en Auge en effet, trois restaurateurs ont décidé de fermer leur établissement lors de ces festivités. (Enquête dans: FN 22.2.90, p. II).
- 03.03.90 Quelque 1700 personnes assistent, à Villars-sur-Glâne, à la première épreuve de la Coupe suisse 1990 de rock'n'roll.
- 09.03.90 La FOBB-Fribourg dénonce une nouvelle fois le statut inique des travailleurs clandestins, au nombre de 5'000 à 10'000 dans le canton.
- 13.03.90 Un service "PassePartout", qui assure le transport des infirmes ou des personnes âgées, est inauguré en Veveyse, quelques jours avant celui de la Glâne. Chaque district ayant dorénavant son "PassePartout", la création d'une "Fondation fribourgeoise pour le transport de personnes âgées et handicapées" est annoncée.
- 14.03.90 La méthadone, un produit de substitution proposé aux toxicomanes se droguant à l'héroïne, n'est pas prise en charge par les caisses-maladie fribourgeoises, malgré les recommandations de l'Office fédéral de la santé et du médecin cantonal. (Témoignages dans: L 14.3.90, p. II).
- 27.03.90 Vingt-cinq personnes fondent, pour la région de Morat et de Chiètres, une société des parents de jour (Tageseltern-verein). Un service de placement d'enfants durant la journée, existant depuis 2 ans, est ainsi officiellement consacré.
- 31.03.90 On inaugure à Chevilles le home pour personnes âgées baptisé "Altersheims Region Aergera", capable d'accueillir 32 pensionnaires.
- 23.04.90 La commune de Riaz refuse l'inhumation à une ancienne habitante, malgré ses 30 ans de vie dans le village. Motif: il n'y a plus de place dans le cimetière et le règlement interdit aux personnes non domiciliées dans la localité d'y être enterré.
- 26.04.90 Une pétition signée par 512 jeunes Fribourgeois a été remise à la Chancellerie cantonale pour demander l'abaissement d'entrée à 16 ans, contre 18 actuellement, dans les salons de jeux et leur ouverture le dimanche, ainsi que les jours fériés dès 9h.
- 30.04.90 Dans le bois de Comard, près d'Ecuvillens, un forestier et un ingénieur-forestier confectionnent une meule de charbon. L'allumage est prévu vers le 10 mai. L'aventure dure 4 semaines et attire quelque 20'000 visiteurs. (Enquête dans: L 28.4.90, p. 15).
- 03.05.90 Le centenaire des reboisements en Haute-Singine offre l'occasion aux responsables des forêts fribourgeoises, entre autres, de montrer comment on travaillait le bois au début du siècle et de confronter ces méthodes avec celles d'aujourd'hui. (Reportage dans: FN 4.5.90, p. 17).
- 05.05.90 Plusieurs centaines de personnes, répondant à l'Association fribourgeoise des locataires de la Gruyère, manifestent à Bulle contre la hausse des taux hypothécaires et la spéculation.

- 08.05.90 Le Mouvement fribourgeois de la condition parentale vient de mettre sur pied, à Fribourg, une permanence pour aider les conjoints ayant décidé de se séparer (un couple sur deux dans le canton).
- 12.05.90 La Fondation broyarde en faveur des personnes handicapées adultes inaugure à Estavayer-le-Lac "Inter-Handicap", la première agence de travail temporaire pour personnes handicapées de Suisse romande.
- 14.05.90 Quelque 70 personnes accompagnent, à travers les rues de Fribourg, un objecteur de conscience s'en allant purger une peine de 6 mois, en régime de semi-liberté, à la prison centrale.
- 30.05.90 Près de cent personnes "fêtent" à Fribourg, dans les immeubles désaffectés de Beauregard en cours de démolition, le départ forcé de la vingtaine de squatters occupant depuis 5 ans les lieux.
- 02.06.90 La Villette revit un marché de printemps, le premier depuis son abandon au début du siècle. A l'avenir, cette manifestation sera organisée chaque premier samedi de juin. Une centaine de personnes inaugurent, à Zumholz, le foyer pour handicapés et centre de cours "Sonnegg".
- 05.06.90 Le canton de Fribourg compte quelque 20'000 consommateurs de drogue, indiquent les "Freiburger Nachrichten" dans un dossier sur le sujet en plusieurs volets. Les héroïnomanes seraient quelque 400 à 600. (Enquête dans: FN 5.6.90, p.7, 8.6.90, p.15, 12.6.90, p.17, 15.6.90, p.17, 19.6.90, p.17, 22.6.90, p.17 et 26.6.90, p.11).
- 09.06.90 Les autorités de Villars-sur-Glâne inaugurent le home des Martinets, capable d'accueillir environ 70 personnes âgées.
- 10.06.90 Les 5 communes de l'Oberland singinois (Brunisried, Oberschrot, Planfayon, Plasselb, Zumholz) inaugurent à Oberschrot le foyer pour personnes âgées "Bachmatte", capable d'accueillir 25 pensionnaires. Quelque 250 enfants à Fribourg et 200 à Cugy participent à la troisième édition de la marche organisée par Terre des hommes en faveur d'autres enfants handicapés.
- 15.06.90 Un particulier d'Ursy, entouré des autorités, inaugurent 2 immeubles locatifs pour personnes âgées, comprenant 43 appartements et des locaux communs. Coût: presque 7 millions de francs.
- 16.06.90 Les autorités broyardes inaugurent, à Domdidier, le home médicalisé des Lilas, qui abrite 48 lits.
- 14.07.90 Pour fêter ses 75 ans, l'Association fribourgeoise des éclaireurs et éclaireuses suisses organise durant 2 semaines un gigantesque camp autour du lac de la Gruyère. Mille scouts y prennent leurs quartiers, répartis sur quelque 30 sites.
- 24.07.90 Les femmes, quoique encore rares, sont de plus en plus nombreuses à tenir un alpage, comme c'est le cas à la Guglera-Hohberg, en Singine (Reportage dans: L 24.7.90, p. 14).
- 01.08.90 Les 200 locataires d'un immeuble du Schönberg, dont des demandeurs d'asile et des cas sociaux, ont reçu leur congé. Le propriétaire parle d'en faire une résidence pour personnes âgées. (Enquête dans: L 1.8.90, p. 13).

- 27.08.90 La crèche-garderie "Casse-noisettes", à Romont, ouvre ses portes.
- 30.08.90 La résidence pour personnes âgées de l'Arney, à Matran, fait le plein de ses derniers locataires. Ses 19 appartements ont été réalisés par les communes et paroisses d'Avry et de Matran, unis en coopérative. (Enquête dans: L 30.8.90, p.20).
- 11.09.90 Les premiers pensionnaires arrivent dans le nouveau foyer et atelier pour adultes handicapés, à Tinterin. Il pourra accueillir une trentaine de pensionnaires au total.
Les représentants des crèches fribourgeoises fondent une Fédération des crèches fribourgeoises, afin de faire reconnaître leur fonction sociale et pédagogique.
- 18.09.90 L'Association romande "Jumeaux" a ouvert en juin une antenne dans le canton de Fribourg. Une douzaine de familles, dont les parents ont eu des jumeaux, sont déjà touchées par cette nouvelle structure d'échanges et de conseils. (Enquête dans: G 18.9.90, p. II).
- 21.09.90 La fondation "Clos-Fleuri" inaugure, à Bulle, un "Atelier de formation professionnelle initiale de reclassement et protégé", seul atelier de ce type en Suisse romande pour les handicapés adultes.
- 02.10.90 Au début septembre s'est ouvert à Chiètres un atelier protégé pour handicapés adultes, d'une capacité d'accueil de 10 places de travail, lancé par la Fondation pour handicapés adultes du Lac. Il faudrait 30 places de travail pour le district. (Information dans: FN 2.10.90, p. 11).
- 04.10.90 La Croix-Rouge fribourgeoise, vu la densité des demandeurs d'asile dans le sud du canton, inaugure à Bulle son premier bureau d'assistance régional. (Information dans: L 5.10.90, p. 17).
- 05.10.90 "Le Torry", centre de réadaptation pour handicapés de l'alcool, est inauguré à Fribourg. En fait, il fonctionne déjà depuis le 1.4.89.
- 08.10.90 A Bellechasse, 6 détenus sur 160 sont des prisonniers volontaires cherchant un encadrement et un peu de chaleur humaine. Ils sont hébergés à la Sapinière. (Information dans: L 8.10.90, p. 15).
- 20.10.90 La Fondation fribourgeoise en faveur des handicapés mentaux inaugure un nouveau home-atelier, à Tinterin. Ses pensionnaires sont âgés de 18 à 63 ans.
- 24.10.90 Un centre de quartier est inauguré au Schönberg, à Fribourg, partie de la ville qui compte 8'000 habitants.
- 27.10.90 Le 1er Festival des potes de Fribourg a attiré entre 3'500 et 4'000 personnes aux concerts organisés, notamment, par SOS-Racisme.
- 28.10.90 Le 2ème week-end de "portes ouvertes" sur le site archéologique de Vallon, où a notamment été mise au jour une mosaïque de près de 100 m², a attiré quelque 6000 à 7000 personnes.
- 10.11.90 Quelque 150 à 200 ouvriers du bois et de la construction manifestent à Fribourg pour obtenir de meilleures conditions de travail et une augmentation de leurs salaires.
- 12.11.90 Une pétition signée par quelque 400 personnes est remise aux GFM, suite à un accident mortel survenu au passage à niveau non gardé de Cressier-sur-Morat. Des installations de sécurité sont exigées, le plus vite possible.

- 12.11.90 Les prisons fribourgeoises de district sont peu en règle avec les recommandations du Conseil de l'Europe, révèle "La Liberté" en commençant une série de reportages et d'enquêtes sur le sujet. (Dossier dans: L 12.11.90, p. 15, 13.11.90, p. 17 et 14.11.90, p. 15).
- 12.11.90 Environ 680 habitants de Gambach et du Guintzet, à Fribourg, envoient aux autorités concernées une pétition réclamant une ligne de bus pour desservir leur quartier.
- 15.11.90 La Croix-Rouge fribourgeoise, submergée par l'arrivée de nouveaux demandeurs d'asile, ouvre un centre d'hébergement provisoire dans la vallée du Motélon, en Gruyère.
- 15.11.90 Une centaine d'étudiants manifestent, à l'occasion du Dies Academicus de l'Université de Fribourg, pour réclamer une politique du logement digne de cette institution. Quatre jours plus tard, ils remettent aux autorités cantonales une pétition allant dans ce sens, munie de 918 signatures.
- 16.11.90 La commune de Fribourg inaugure, dans le foyer Saint- Louis rénové, un centre d'accueil pour handicapés psychiques et handicapés de l'alcool.
- 24.11.90 Quelque 250 personnes participent, à Fribourg, à la 4e marche silencieuse de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT). A cette occasion, une centaine de Kurdes se rendent à la place du Petit-Paradis, théâtre en 1989 de l'homicide d'un Turc par un jeune apprenti fribourgeois.
- 01.12.90 La Singine inaugure un nouveau home médicalisé pour personnes âgées, à Tavel. Le district compte ainsi 317 lits, répartis entre 8 institutions, neuves ou rénovées.
Des habitants de la rue de Lausanne, à Fribourg, récoltent en quelques heures près de 500 signatures pour réclamer la transformation de cette artère le plus rapidement en zone piétonne.
- 10.12.90 La Croix-Rouge fribourgeoise ne sait plus où loger les nouveaux demandeurs d'asile arrivant dans le canton. Avec la Direction de la santé publique, elle appelle au secours les communes.
Les Ateliers de la Gérine, à Marly, inaugurent un Centre informatique pour handicapés.
- 19.12.90 Une pétition, lancée par un groupe de parents de Marly désireux de voir Christelle Roulin entrer à l'école enfantine malgré ses troubles de langage, récolte 1783 signatures et est remise aux autorités communales. Le 21.12, celles-ci annoncent la scolarisation de Christelle pour le début 1991.

V. Vie religieuse

Rédaction : Patrice Borcard

- 05.01.90 La Société des amis du Musée gruérien publie le classement de son concours des crèches de la Gruyère.
Suite des réactions qu'a suscité la publication par "La Liberté" de plusieurs articles consacrés à la musique liturgique post-conciliaire.
- 09.01.90 Week-end de réflexion oecuménique organisé conjointement à Villars-sur-Glâne par l'Action de Carême et Pain pour le prochain.
- 13/14.01.90 L'Institut biblique de l'Université est récompensé par l'UBS. (L 13/14.1.90).
- 20/21.01.90 Publication par Thérèse Heimo d'une biographie de son frère, Louis, missionnaire fribourgeois en Thaïlande, décédé tragiquement en mars 1973. Titre de l'ouvrage: "Par des chemins de mort et d'amour". (Voir L 20/21.1.90 et G27.1.90).
- 02.02.90 Echos dans "La Liberté" d'une enquête menée par "Le Courrier" de Genève au sujet des remous qui ont accompagné l'arrivée de Mgr Grab à Genève en 1987.
- 15.02.90 Arrivée sur la table du Grand Conseil de la nouvelle mouture de la loi Eglises-Etat dont premier projet avait échoué lors de la votation populaire de 1985. (Voir aussi G 30.1.90 et 13.2.90).
- 24/25.2.90 Jean-François Mayer publie ses "Confessions d'un chasseur de sectes". Occasion pour "La Liberté" de faire plus ample connaissance avec cet historien fribourgeois spécialiste des sectes et des mouvements religieux marginaux.
- 02.03.90 Découverte, lors de la restauration de l'église de Corbières, d'une fresque, un "Christ aux outrages".
- 03/04.03.90 A l'occasion du 150ème anniversaire de la naissance du chanoine Schorderet, fondateur de "La Liberté", son journal lui consacre une page historique.
- 09.03.90 L'association "Frères de nos frères", mouvement axé sur l'autodéveloppement des populations les plus défavorisées, forme un mouvement dans le sud fribourgeois.
- 17/18.03.90 Soeur Anna-Béata Suter est élue supérieure générale de l'Oeuvre de Saint-Paul par le Chapitre général qui tient ses assises à Fribourg. (L 17/18.3.90).
- 27.03.90 Visite oecuménique au couvent de la Fille-Dieu de Romont, de 45 confirmands de l'Eglise réformée fribourgeoise.

